



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DE JURY

CRPE (bac+3) - Session 2026

Sommaire

I- Quelques chiffres.....	3
II- Épreuves d'admissibilité.....	3
A- Première épreuve d'admissibilité.....	3
1- Épreuve écrite de français	3
2- Épreuve écrite de mathématiques	9
B- Seconde épreuve d'admissibilité.....	12
1- Domaine : histoire, géographie et enseignement moral et civique	13
2- Domaine : sciences – physique-chimie, SVT et technologie	18
3- Domaine : arts – arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts	19
4- Langue vivante étrangère	28
III- Épreuves d'admission	30
A- Première épreuve d'admission	30
1- Épreuve orale de français	30
2- Épreuve orale de mathématiques	33
B- Seconde épreuve d'admission	35
1- Éducation physique et sportive (EPS).....	35
2- Entretien avec le jury.....	36

I- Quelques chiffres

Pour cette première session du CRPE bac+3, 245 postes ont été offerts au titre de ce concours dans l'académie d'Aix-Marseille :

- 227 postes au concours externe public,
- 18 postes au concours externe privé.

Sur 2 898 inscrits, 1 427 candidats se sont présentés, soit un taux de présence de 49 %.

Le jury d'admission, réuni le 22 juin 2026, a déclaré le nombre d'admis suivant :

- 227 admis pour le concours externe public,
- 18 admis pour le concours externe privé.

II- Épreuves d'admissibilité

630 candidats ont été déclarés admissibles avec une note seuil à 12,55/20.

- 585 candidats admissibles pour le CRPE public
- 45 candidats admissibles pour le CRPE privé

314 candidats avaient choisi l'épreuve orale de français et 316 avaient choisi celle de mathématiques.

A- Première épreuve d'admissibilité

L'épreuve vise à évaluer les connaissances disciplinaires en français et en mathématiques du candidat.

1- Épreuve écrite de français

Ce rapport a pour ambition première de donner aux futurs candidats les pistes nécessaires pour préparer efficacement ce concours et pour diriger leurs efforts en vue de la réussite tant au niveau des outils d'aide à la préparation, qu'à la rédaction des réponses.

a- L'épreuve

Le programme de l'épreuve est constitué pour la session 2026 du programme de français du cycle 4 en vigueur à la rentrée scolaire 2025.

L'épreuve vise à évaluer les connaissances disciplinaires en français du candidat.

L'ensemble de l'épreuve dure quatre heures et comporte deux parties, l'une en français et l'autre en mathématiques. La durée de traitement par le candidat de chacune des parties est estimée à deux heures.

La première partie de l'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) n'excédant pas cinq cents mots. Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un court développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 10. Une note globale égale ou inférieure à 2,5 est éliminatoire.

b- Le sujet de la session 2026

Le texte proposé à l'étude dans cette session est un extrait du roman naturaliste de Zola, *Au Bonheur des Dames* (1883), entrant pleinement dans l'entrée littéraire de quatrième « La fiction pour interroger le réel ». Le paratexte très précis permettait aux candidats ne connaissant pas cette œuvre, faisant pourtant partie du bagage culturel commun, de comprendre la situation d'énonciation.

Le sujet est consultable sur le site du ministère :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-crpe-1163>

c- Statistiques générales

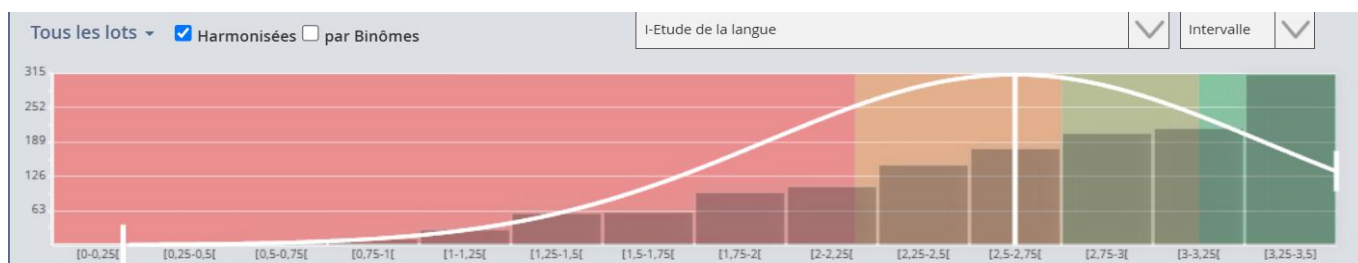
1 427 copies ont été corrigées ; la moyenne de l'épreuve est de 6,43 avec un écart-type égal à 1,68. La médiane vaut 6,50. Près de 30 % des copies obtiennent une note supérieure à 7,50/10 et sont, ainsi, évaluées comme très satisfaisantes.

d- Remarques générales

Les copies témoignent, pour un quart d'entre elles, d'un fort investissement des candidats dans leur préparation. Les correcteurs attestent, dans l'ensemble, d'un bon niveau dans la maîtrise de la langue. Ainsi, 222 copies ont obtenu une note comprise entre 8 et la note maximale. Pour autant, les jurys insistent, comme chaque année, sur l'indispensable nécessité de rédiger une copie lisible tant par la graphie que par la correction de la langue. En effet, les qualités rédactionnelles demeurent essentielles pour ce concours visant à recruter de futurs experts qui ont en charge l'apprentissage de la langue aux plus jeunes de nos élèves. 1,5 point a été attribué à la correction de la langue dans la rédaction des réponses et du développement attendu dans la troisième partie. Les critères évalués étaient les suivants : la structure grammaticale des phrases, la correction orthographique particulièrement dans les différents accords, l'emploi d'un lexique précis et la lisibilité de la copie.

La correction de la langue constituant une priorité pour le recrutement de futurs enseignants, il convient donc que les candidats mettent à niveau leurs connaissances grammaticales et orthographiques avant de se présenter au concours. En effet, les jurys pénalisent fortement les copies dont l'orthographe ainsi que la syntaxe ne sont pas satisfaisantes et dont la langue est parfois très familière (adresses au correcteur, abus des questions rhétoriques, abréviations, négation incomplète...). En revanche, la clarté et la rigueur de l'expression sont toujours valorisées par les jurys. Nous invitons donc les candidats à garder un temps consacré à la relecture attentive de l'ensemble de la copie.

e- Étude de la langue 3,5 points (moyenne générale : 2,61)



Les quatre questions du sujet abordent des notions essentielles pour l'enseignement de la langue et ne comportent pas de difficultés majeures : la connaissance du verbe à travers l'identification du temps et du mode de formes verbales, un exercice de réécriture invitant à construire des chaînes d'accord cohérentes, le repérage de natures et fonctions de mots ou groupes de mots, la phrase complexe à travers la délimitation et l'identification de la nature de propositions.

De nombreux candidats ont fait montre d'une préparation très sérieuse, d'une grande rigueur dans leurs analyses et de connaissances solides, essentielles pour des enseignants dont la mission future sera d'enseigner la langue aux jeunes élèves. Les copies ayant obtenu d'excellentes notes sont celles qui démontrent la maîtrise des fondamentaux de la grammaire scolaire de fin de collège. Elles font également preuve de rigueur et de précision dans la présentation et la rédaction des réponses.

La première question porte sur l'identification du temps et du mode de formes verbales surlignées : « avait traité », « occuperait », « voulait ». Cette question ne comportait aucune difficulté puisqu'il s'agissait de temps de l'indicatif. Pour autant, certaines copies manquant de rigueur (oubli du temps ou du mode, confusion entre le temps et le mode) ont été pénalisées. Par ailleurs, bien que l'ouvrage de référence soit la terminologie grammaticale, de nombreux candidats persistent à identifier le conditionnel en tant que mode. Nous les engageons donc à s'emparer de *La Grammaire du français*, terminologie grammaticale, publiée sur Eduscol (<https://eduscol.education.fr/document/1872/download> ; ainsi que de *La Grammaire du français du CP à la 6e* (<https://eduscol.education.fr/document/45262/download>))

La deuxième question invite les candidats à réécrire l'ensemble du passage en mettant le sujet au pluriel et en effectuant toutes les modifications nécessaires. Elles étaient au nombre de huit : « seules », « les », « étroites », « mesures », « restaient », « immobiles », « intactes », « accrochées ». Les erreurs de copie ou les oublis de mots ont été pénalisés. Cet exercice ne comportant aucune difficulté a été très bien réussi.

La troisième question porte sur la nature et la fonction des mots ou groupes de mots : « dans la boutique », « le même serrement de cœur », « la », « par la somnolence ». Une identification très précise est attendue des natures grammaticales. Ainsi, *pronom* ne peut suffire ; pour obtenir les points, la réponse est « pronom personnel ». Toutes les occurrences renvoient à la fonction de complément et attendent une désignation complète pour les compléments de verbes : « la », COD du verbe « revoir », « par la somnolence », complément d'agent du participe passé passif « gagnée » par exemple. Par ailleurs, il convient de discriminer de façon très claire nature et fonction ; une réponse dans un tableau en double entrée (nature-fonction) est à encourager car cela lève toute ambiguïté lors des corrections.

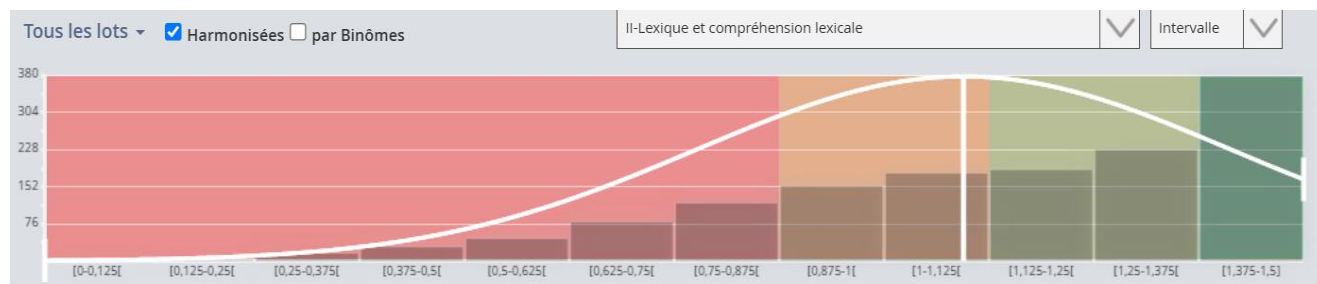
La quatrième question a été très inégalement réussie. Elle s'appuie sur la connaissance de la phrase complexe à travers la délimitation des propositions d'une phrase et l'identification de leur nature. Le manque de rigueur grammaticale a été fortement pénalisé. On attend, en effet, des candidats qu'ils énoncent une nature grammaticale complète ; s'il s'agit d'une proposition subordonnée, il convient de préciser le type de cette subordonnée : « qui déchargeaient des briques devant l'ancien hôtel Duvillard », proposition subordonnée relative. Afin de lever toute ambiguïté, il est nécessaire de recopier toute la proposition avant de la nommer.

Conseils aux futurs candidats :

- Bien lire la question et, en cas de consigne complexe, veiller aux différents attendus.
- Présenter clairement les réponses : la forme tabulaire est très appréciée par les correcteurs et témoigne plus commodément de la qualité du raisonnement grammatical.
- Construire une analyse grammaticale très rigoureuse.
- Parfaire ses connaissances grammaticales. Les jurys encouragent très vivement les candidats à s'emparer des deux ouvrages de référence, *Grammaire du français – Terminologie grammaticale* et *La Grammaire du français, du CP à la 6e*, tous deux librement disponibles sur Eduscol comme points d'appui à la lecture d'une grammaire qu'ils choisiront, par exemple *Le Grévisse de l'enseignant, grammaire de référence*, J.C. Pellat, S. Fonvielle, dont la réédition récente tient compte des deux ouvrages publiés sur Eduscol.

Il est essentiel, pour réussir ce concours d'enseignement, de consolider les connaissances grammaticales afin que toute approximation disparaisse au profit de la construction d'un véritable raisonnement grammatical.

f- Lexique et compréhension lexicale 1,5 point (moyenne générale : 1,09)



Les jurys constatent des difficultés majeures dans le domaine lexical et ces questions sont, de fait, discriminantes. Pourtant, les questionnements de cette deuxième partie ont pour vocation de permettre aux candidats de montrer leurs aptitudes de lecteurs experts, capables de comprendre un texte complexe en construisant des réseaux lexicaux et des inférences et d'entrer, ainsi, dans la compréhension fine d'un texte lu.

La première question invite les candidats à expliquer le sens d'une expression du texte de Zola : « une détesse tombait de la façade entière » en tenant compte de son sens en contexte. Les candidats devaient expliquer le sens figuré de cette expression, identifier la métaphore qui assimile la devanture de la boutique du Vieil Elbeuf à un visage, puis préciser l'effet produit : l'aspect délabré, sombre, vieilli et dépassé donne une impression de misère et de décrépitude. Les jurys ont pu constater de nombreuses réponses erronées ou très superficielles (méconnaissance du procédé stylistique, absence d'analyse de l'effet produit).

La deuxième question porte, tout d'abord, sur la formation et le sens du mot « immobile ». Il est attendu que les candidats décomposent le mot en s'appuyant sur le dérivé préfixé formé à l'aide du préfixe « im- » et de l'adjectif « mobile ». Le sens est à analyser à partir de celui du préfixe, à valeur privative et qui sert à nier la caractéristique exprimée par la base : « immobile » signifie « qui n'est pas mobile », « qui ne peut être déplacé ».

La deuxième partie de la question invite à donner deux autres mots formés à partir du premier élément constitutif du mot « immobile ».

Cette question a été moyennement réussie. En effet, si quelques candidats réussissent à identifier la formation du mot demandé, les jurys ont très souvent pénalisé le manque de rigueur lexicale. De plus, la consigne de la seconde partie a été mal comprise et de nombreuses copies énoncent des mots de la même famille, là où sont attendus de nouveaux mots formés avec le préfixe donné : impossible, incalculable par exemple.

Conseils aux futurs candidats :

- Lire attentivement le texte dans sa complétude pour en comprendre le sens et non le considérer comme un prétexte à des questions de lexique.
- Donner le sens des mots en contexte, prendre le temps de situer le mot dans le texte.
- Veiller à préciser la valeur sémantique des affixes et à expliquer le sens du mot ainsi formé par dérivation.
- Développer les connaissances lexicales en s'emparant, notamment des fiches « Lexique et culture » que l'on trouvera sur Eduscol.
- Connaître la partie « lexique » des guides fondamentaux : La grammaire du CP à la 6e et La grammaire du français : terminologie grammaticale

Le jury conseille aux candidats de parfaire leurs connaissances des principales voies de formation des mots, avec une liste d'exemples les illustrant : dérivation, composition savante, composition populaire, etc.

g- Réflexion et développement 5 points (moyenne générale : 2,74)

Rappel du sujet :

« Faut-il avoir peur des changements engendrés par la modernité ? »

En vous appuyant sur cette citation et le texte d'Émile Zola, sur votre culture, vos lectures et vos réflexions personnelles, vous interrogerez les liens que la modernité entretient avec le changement.

Analyse des productions

Le sujet pose d'emblée l'idée que la modernité constitue une rupture et implique des changements. Il suggère le rejet possible face à ces changements, voire aux dangers liés à la modernité. Le jury attend donc que le candidat s'interroge sur le sens même du mot « modernité » et sur l'attitude qu'il convient d'adopter. Un propos nuancé, explorant les limites d'une attitude motivée par la peur, est attendu. L'ensemble doit s'articuler autour d'exemples divers empruntés au texte d'Émile Zola et à des domaines variés : littérature, cinéma, peinture, architecture, technologie, etc.

Ainsi, plusieurs pistes peuvent être explorées :

- Définir la modernité et son ambivalence dans le texte d'Émile Zola,
- La modernité, promesse de progrès et de bienfaits,
- La méfiance suscitée par la modernité, porteuse de dangers et de menaces.

Une introduction et une conclusion ne sont pas exigées. Pour autant, les jurys ont apprécié les copies qui, par une phrase d'introduction et une phrase de conclusion, permettent de comprendre la construction de l'argumentation. Le développement argumenté et structuré comporte au moins deux parties distinctes. La présence d'exemples est nécessaire. Les jurys ont valorisé la variété des exemples, à la condition que ces derniers soient précis et au service de l'argumentation.

Points positifs

Il s'agit d'une partie discriminante. Certains candidats se sont démarqués par leurs références très pertinentes aussi bien littéraires, artistiques que technologiques et clairement référencées. Le jury a valorisé la variété des exemples. La plupart des copies proposent un propos structuré avec un développement favorisant la construction d'une réflexion personnelle. De très bonnes notes ont été obtenues à cette partie de l'épreuve.

Difficultés observées

Plus de la moitié des copies présentent des fragilités dans la capacité à proposer un développement organisé et structuré avec des idées claires et certains candidats ont eu du mal à exploiter correctement les références culturelles. Peu de candidats se sont appuyés sur l'extrait d'Émile Zola pour illustrer l'un des arguments développés. Lorsque la référence est présente, elle ne s'appuie pas suffisamment sur des citations et/ou des renvois explicites au roman de l'auteur. D'autres, à l'opposé, ne font référence qu'à l'extrait, ne le mettant jamais en perspective avec des domaines variés. De plus, des copies proposent des exemples multiples mais rarement exploités.

La qualité de la langue s'est par ailleurs avérée variable, avec des erreurs orthographiques et des maladresses dans la syntaxe. Certaines copies présentent des tournures de phrases erronées, orales ou familières, nuisant à la clarté du propos. Par ailleurs, les phrases trop longues comportent souvent des erreurs de syntaxe, une ponctuation mal maîtrisée et des reprises redondantes du pronom personnel.

Conseils aux futurs candidats :

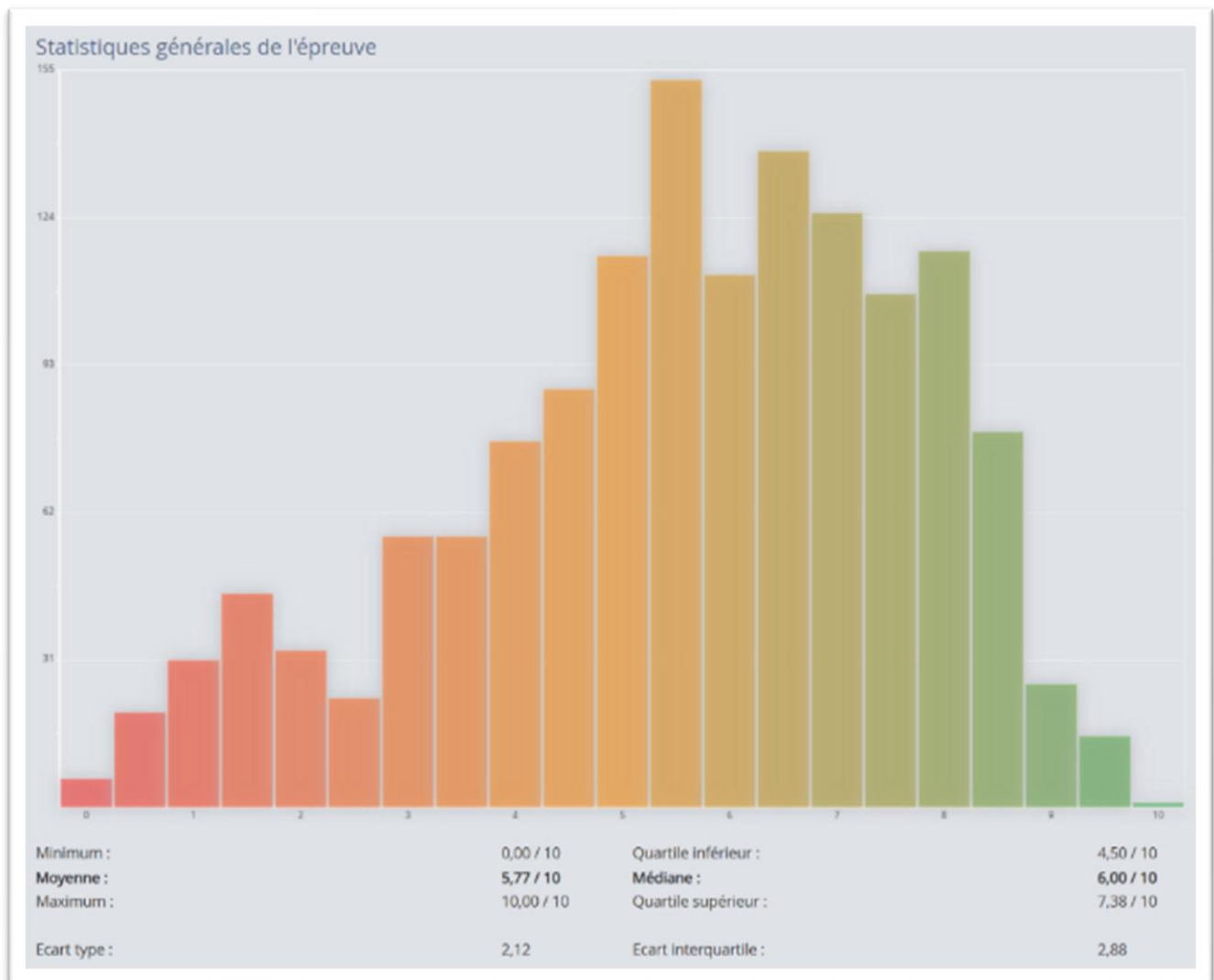
- Construire un développement organisé : paragraphes distincts, connecteurs logiques ;
- Utiliser des références culturelles variées ;
- S'appuyer sur le texte donné et ne pas se contenter de le citer ; en analyser les morceaux choisis pour montrer en quoi et comment ils illustrent ou soutiennent la réflexion ;
- Faire référence à d'autres domaines artistiques ; exploiter les exemples non pas dans une visée illustrative mais bien au service de l'argumentation.
- Veiller à la qualité de la langue et de l'expression, critères essentiels pour un concours de recrutement de professeurs des écoles.

2- Épreuve écrite de mathématiques

1427 candidats ont composé sur l'épreuve.

a- Statistiques

Répartition des notes :



Données statistiques

La moyenne de l'épreuve est de 5,77 sur 10 et la médiane de 6 sur 10 (ainsi au moins 50 % des candidats ont eu 6 ou plus sur 10).

Les notes sont comprises entre 0 sur 10 et 10 sur 10.

Le premier quartile Q1 est égal à 4,5 et le troisième Q3 à 7,38.

Enfin, environ 10 % des candidats ont eu une note éliminatoire (inférieure ou égale à 2,5 sur 10).

b- Les exercices en détail

Les exercices 1 (probabilités), 2 (tableur et programme de calcul), 3 (géométrie élémentaire) et 5 (repérage) ont été globalement bien traités par les candidats, comme en témoignent les moyennes satisfaisantes obtenues :

- Exercice 1 : 1,4/2
- Exercice 2 : 1,4/2
- Exercice 3 : 1,8/2,5
- Exercice 5 : 1,1/1,75

À l'inverse, l'exercice 4 s'est révélé être le moins réussi, avec une moyenne de seulement 0,4/1,75. Centré sur l'arithmétique et le raisonnement, il met en évidence des fragilités chez les candidats dans ces domaines.

Focus sur l'exercice 1 : Probabilités

Points de réussite

Le tableau à double entrée est généralement complété de façon correcte et le calcul des pourcentages est maîtrisé, bien que la majorité des candidats fassent l'économie d'une justification pourtant explicitement demandée au niveau des consignes générales.

La question qui porte sur une probabilité conditionnelle et la simplification de fractions est plutôt bien réussie : les candidats parviennent souvent à la forme irréductible attendue. Les erreurs de calcul restent rares, et l'usage ponctuel de formules formelles (probabilité de la réunion ou de l'événement contraire) est à souligner dans quelques bonnes copies.

Points de vigilance :

De nombreux candidats ont des difficultés pour interpréter la formulation « pratiquer au moins l'une des deux activités ». Beaucoup omettent ainsi de comptabiliser les individus pratiquant simultanément les deux activités. L'usage systématique de la calculatrice pour simplifier les fractions ne permet pas au jury de vérifier la réelle compréhension du processus de réduction.

Enfin, la question sur les probabilités conditionnelles atteint environ 50 % de réussite : l'erreur la plus fréquente réside dans le choix du dénominateur, ce qui traduit une mauvaise prise en compte de la condition « parmi les élèves pratiquant un sport ».

Focus sur l'exercice 2 (tableur, programme de calcul)

Points de réussite :

La logique du motif et le calcul des premières étapes sont bien assimilés, tout comme la résolution d'équations du premier degré lorsque l'expression de départ est correcte, tandis que les meilleures copies témoignent d'une excellente maîtrise des notions fondamentales d'arithmétique (multiples et divisibilité).

Points de vigilance :

De nombreux candidats confondent le calcul d'une étape spécifique et le fait d'établir la formule générale lors du passage à l'expression « en fonction de n ». Par ailleurs, la syntaxe des formules informatiques et l'adressage de cellules sur tableur restent peu maîtrisés. Enfin, le jury déplore des problèmes de raisonnement dans la rédaction des calculs, par exemple :

$$100 + 2 = 102 : 3 = 34$$

Exercice 3 (géométrie élémentaire)

Points de réussite :

Le théorème de Pythagore est bien connu des candidats, il est cité et appliqué avec ses conditions par la grande majorité d'entre eux. Le calcul de l'angle au centre est l'un des points les mieux réussis. La nature isocèle du triangle OCD est globalement bien perçue. Enfin, la somme des angles d'un triangle est une notion globalement maîtrisée et correctement mobilisée.

Points de vigilance :

Certains raisonnements manquent d'argumentation ou s'avèrent inexacts : on observe la validation de résultats qui ne s'appuient pas sur les hypothèses de l'énoncé ; les candidats devraient montrer davantage de vigilance et un recul critique. Dans certaines copies, on note une confusion entre triangle isocèle et triangle équilatéral. De même, la notion de triangles égaux (isométriques) est mal maîtrisée ou confondue avec celle de triangles semblables. Enfin, on relève trop fréquemment un manque de rigueur dans l'utilisation des notations, notamment la confusion entre le segment $[AB]$ et sa longueur AB .

Exercice 4 (raisonnement et arithmétique)

Cet exercice a posé le plus de difficultés aux candidats.

Points de réussite :

Les notions de centaine, dizaine et unité sont bien acquises. Les candidats réussissent globalement à s'appuyer sur un prix initial pour déterminer un prix final et traduire l'évolution en pourcentage.

Points de vigilance :

Des confusions persistent entre « dizaines » et « dixièmes », ainsi qu'entre « multiples » et « diviseurs ». De plus, la définition d'un nombre décimal est très mal maîtrisée.

Sur un nombre important de copies, on note l'utilisation d'un exemple particulier pour tenter de prouver qu'une affirmation est vraie dans le cas général.

Enfin, des erreurs récurrentes sont relevées dans le maniement des puissances (par exemple : $10^n \times 4 = 40^n$) ainsi que dans la manipulation des fractions (notamment une confusion entre le sens du numérateur et celui du dénominateur au sein d'un quotient).

Exercice 5 (repérage)

Points de réussite

La lecture d'abscisses est une compétence très bien réussie dans l'ensemble. Les candidats savent exploiter une droite graduée, en identifier le pas et y placer des points avec précision. En ce qui concerne la comparaison de nombres décimaux, l'écriture décimale est connue et massivement privilégiée par les candidats pour comparer des valeurs.

Points de vigilance :

Pour argumenter le positionnement d'un nombre décimal ou d'une fraction sur une droite graduée, les candidats ne proposent souvent qu'une valeur inférieure au lieu de proposer un encadrement complet. Par ailleurs, on observe un évitement quasi systématique des fractions au profit des nombres décimaux, ce qui s'écarte des attentes du sujet. Enfin, le lexique de base est parfois mal assimilé : des confusions persistent entre un point et son abscisse, et des termes inappropriés comme « trait » sont utilisés à la place de « graduations ».

c- Conseils pour les futurs candidats

La stratégie qui consiste à capitaliser des points sur des questions très simples ne saurait être encouragée. Les candidats doivent comprendre qu'une réponse argumentée, rigoureusement justifiée et correctement rédigée leur permettra de mettre en valeur auprès des correcteurs leur future posture de professeur des écoles, celle d'un professionnel qui sera lui-même en attente d'une telle exigence de la part de ses élèves.

Le jury a déploré dans certaines copies de trop nombreuses fautes d'orthographe et de grammaire. Parfois même, des candidats s'autorisent un registre de langue familier totalement inapproprié dans le cadre d'un concours de recrutement (comme l'usage de « LOL », « Ben... » ou le tutoiement). De plus, rendre une copie illisible, saturée de ratures ou dépourvue de la numérotation des questions constitue une stratégie contre-productive qui nuit gravement à la clarté de la rédaction.

Enfin, une vigilance toute particulière doit être accordée au formalisme mathématique. La maîtrise des notations, des symboles et du vocabulaire spécifique est indispensable pour assurer une communication scientifique rigoureuse. Elle seule permettra au futur professeur des écoles d'installer un cadre précis et structurant dans son enseignement quotidien.

B- Seconde épreuve d'admissibilité

L'épreuve porte sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS. Elle permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion en histoire-géographie et enseignement moral et civique, en sciences et technologie, en arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et en langue vivante.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines de son choix parmi les quatre domaines listés ci-dessus ayant trait à des notions inscrites au programme du concours.

En histoire-géographie et enseignement moral et civique, les questions permettent une évaluation de la maîtrise de repères spatiaux, chronologiques et de connaissances fondamentales dans les trois disciplines, et des aptitudes du candidat à répondre aux questions posées en rédigeant de manière claire et argumentée ou à compléter, selon la demande, une carte, un croquis, un schéma ou une frise chronologique. Les questions sont de nature variée dans leur formulation et peuvent porter, le cas échéant, sur des documents de nature diverse.

En sciences et technologie, le candidat devra répondre à plusieurs questions relevant des disciplines physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie. Ces questions pourront s'appuyer sur un ensemble de documents, de nature diverse, et de données à exploiter. Elles viseront à évaluer les connaissances du candidat et ses compétences, notamment celles relatives aux démarches scientifiques et technologiques mises en œuvre dans ces disciplines.

En arts, l'épreuve porte sur les trois enseignements artistiques obligatoires à l'école élémentaire : arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts. Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements. À partir de documents de nature diverse, les questions visent à apprécier la culture générale artistique des candidats, leur capacité à articuler connaissances et réflexion, à analyser l'expérience de la rencontre avec les œuvres.

1- Domaine : histoire, géographie et enseignement moral et civique

a- Organisation de l'épreuve et des corrections

L'histoire-géographie-EMC a été choisie cette année par 1236 candidats lors de la session 2026 (soit 80 % des candidats). Les trois composantes étaient interrogées (histoire 5 points, géographie 5 points et EMC 10 points). La double correction dématérialisée a été assurée par des binômes de correcteurs, composés à 100 % de professeurs des écoles de l'enseignement public et de l'enseignement privé. Le pilotage et l'harmonisation des corrections ont été conjointement conduits par une IEN de circonscription et un IA-IPR d'histoire-géographie.

b- Présentation du sujet

L'épreuve d'Histoire-Géographie-EMC vise à apprécier la maîtrise des connaissances disciplinaires attendues d'un(e) futur(e) professeur(e) des écoles, ainsi que sa capacité à analyser des documents, à mobiliser des repères spatiaux et temporels et à mettre en relation les savoirs disciplinaires avec les finalités de l'enseignement à l'école primaire.

La correction de la session 2026 a fait apparaître des niveaux de maîtrise variables selon les domaines. Les candidats ont, dans l'ensemble, été en mesure d'identifier les principaux éléments attendus, mais certaines réponses sont restées trop superficielles, imprécises ou insuffisamment argumentées. Les correcteurs ont notamment valorisé la maîtrise des repères fondamentaux, la précision du vocabulaire disciplinaire, la capacité à sélectionner les informations pertinentes et la qualité de leur mise en relation.

Le présent rapport rappelle les principaux attendus de l'épreuve et met en évidence les réussites comme les difficultés rencontrées par les candidats.

Histoire

La partie consacrée à l'Histoire était centrée sur la France pendant la période de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement sur le régime de Vichy.

Les réponses étaient évaluées sur 5 points. Les candidats n'étaient pas nécessairement tenus d'employer les termes exacts du corrigé, mais devaient témoigner d'une maîtrise minimale des principaux repères chronologiques et des caractéristiques du régime.

Connaissances attendues

Plusieurs dimensions devaient être mobilisées :

- La mise en place d'un régime autoritaire, avec la concentration des pouvoirs entre les mains du maréchal Pétain, la limitation du rôle du Parlement, l'antirépublicanisme, la censure et le contrôle des élections ;
- La Collaboration avec l'Allemagne nazie, dans ses dimensions politique, économique et policière, ainsi que la participation de l'État français à la déportation et au génocide des Juifs ;
- La politique antisémite du régime, notamment à travers les statuts des Juifs, la propagande, les mesures discriminatoires et la participation aux persécutions et aux déportations ;
- L'idéologie de la Révolution nationale, notamment à travers la devise « Travail, Famille, Patrie », substituée aux valeurs de la devise républicaine ;
- La suppression des libertés et le contrôle de la population, par la censure, la propagande et la répression des opposants ;
- Un contexte historique précis, qui permet de situer le régime dans la défaite de 1940.

Le jury rappelle ainsi que la réussite à cette question ne reposait pas sur la seule restitution d'un terme ou d'une date, mais sur la capacité à caractériser un régime politique dans son contexte historique.

Les principales difficultés observées

Les copies ont présenté des niveaux de maîtrise variables. Le jury a notamment pris en compte les réponses proposant un contexte historique pertinent malgré quelques approximations et a valorisé les candidats ayant identifié plusieurs caractéristiques essentielles du régime. Le barème permettait notamment d'attribuer les points lorsque quatre des six éléments attendus étaient correctement identifiés.

Si ce sujet d'histoire a permis d'évaluer des connaissances fondamentales du programme de cycle 3 et de cycle 4, il a également mis en lumière des lacunes parfois très importantes. Si une bonne moitié des candidats est parvenue à situer correctement le régime dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale et à évoquer la collaboration avec l'Allemagne nazie, une part significative des copies a révélé une maîtrise insuffisante des repères historiques essentiels. **De nombreuses copies, qui ont pu identifier certaines caractéristiques du régime de Vichy, ont révélé des erreurs majeures**, rendant compliquée une prise en compte positive de leurs réponses.

Conseils aux futurs candidats

Les meilleures copies sont parvenues à mobiliser des connaissances plus solides : elles ont souvent identifié la politique antisémite, la suppression des libertés, le contrôle de la population et ont donné parfois des exemples précis comme la rafle du Vel d'Hiv ou l'entrevue de Montoire.

Le jury recommande :

- de construire une chronologie solide des grandes périodes historiques étudiées à l'école primaire ;
- de connaître les principaux acteurs de ces périodes étudiées au cycle 4 ;
- de penser, dans la mesure du possible, au contexte dans lequel s'inscrit la question posée ;
- d'associer systématiquement événement, date, acteur et conséquence ;
- d'être particulièrement vigilant sur les termes permettant de caractériser une notion historique.

Géographie

La partie de géographie portait sur les **dynamiques de peuplement et de densité de la population en France**, à travers la réalisation et l'interprétation d'un croquis.

Cette partie était également évaluée sur 5 points. Le barème accordait une place importante à la qualité des localisations et à la construction de la légende.

Les éléments de localisation attendus

Le croquis devait faire apparaître plusieurs grands types d'espaces :

- les villes et métropoles, comme principaux espaces de forte densité ;**
- les littoraux, caractérisés par de fortes densités ;**
- certaines espaces frontaliers ;**
- les vallées et espaces fluviaux ;**
- les espaces montagnards, généralement caractérisés par de faibles densités ;**
- le centre de la France, correspondant globalement à un vaste espace de faible densité.**

Le jury a valorisé les candidats qui avaient correctement identifié les principales villes et métropoles. Des demi-points pouvaient être accordés lorsque les localisations étaient approximatives mais cohérentes.

La légende constituait un élément essentiel de la réussite du croquis. Elle était évaluée sur la pertinence des figurés et sur leur cohérence avec les informations représentées.

Le jury, qui n'attend une production cartographique particulièrement élaborée, rappelle qu'un croquis géographique ne consiste pas en une simple juxtaposition de signes : les figurés doivent être adaptés à la nature des phénomènes représentés et permettre une lecture claire et hiérarchisée de l'espace. Les hachures pouvaient notamment être acceptées, à condition d'être hiérarchisées et utilisées de manière cohérente.

Les principales difficultés observées

Les productions des candidats révèlent une maîtrise très inégale des **connaissances géographiques et des compétences cartographiques**. Certains candidats semblent avoir été déstabilisés par la nécessité de réaliser une production graphique. Les principaux repères spatiaux du territoire français sont souvent insuffisamment maîtrisés : les grandes métropoles sont parfois mal localisées, tandis que les espaces littoraux, montagnards ou de faible densité sont oubliés ou mal identifiés. La compréhension des dynamiques de peuplement demeure également fragile, la notion de densité étant parfois réduite à une opposition trop simpliste entre espaces fortement et faiblement peuplés.

Les difficultés concernent également les **principes élémentaires de la cartographie scolaire**. Certaines productions sont incomplètes ou peu structurées : légende insuffisamment organisée, choix de figurés peu adaptés, absence de hiérarchisation des informations, voire absence de titre. Des cartes peuvent être lisibles sans pour autant traduire correctement les consignes ou rendre compte des dynamiques spatiales attendues.

Le jury relève toutefois des productions satisfaisantes, associant des localisations pertinentes, notamment celles des principales métropoles, une légende cohérente et une compréhension globale de la répartition des espaces de forte et de faible densité. Ces réussites demeurent néanmoins minoritaires.

Conseils aux futurs candidats

Le jury recommande donc aux candidats de **consolider les principaux repères géographiques de la France** et de s'entraîner régulièrement à la réalisation de croquis simples. Une attention particulière doit être portée à la maîtrise des différents types de figurés, à la construction d'une légende organisée et cohérente, à la hiérarchisation des informations et à la correspondance entre la légende et la représentation cartographique. Les candidats doivent également veiller à la lisibilité générale de leur production et éviter les figurés ambigus ou les surcharges graphiques.

La maîtrise attendue n'est pas celle d'une cartographie universitaire : il s'agit avant tout de vérifier que le candidat sait **localiser, organiser et représenter de manière claire et cohérente les principales informations géographiques**.

- Enseignement moral et civique

La partie d'enseignement moral et civique, évaluée sur 10 points, était organisée en trois questions. La première, évaluée sur 3 points, portait sur le principe d'égalité. La deuxième, évaluée sur 1 point, demandait de prélever et d'analyser des données. La troisième, évaluée sur 6 points, interrogeait la mise en œuvre du principe d'égalité par l'école et la contribution spécifique de l'EMC à cet objectif.

Dans l'ensemble, cette partie de l'épreuve a été mieux réussie que les autres domaines. Les notions abordées, notamment celle d'égalité, ont été relativement familières aux candidats. Les copies ont toutefois révélé des connaissances souvent générales, insuffisamment précises et encore trop peu articulées aux documents et aux consignes.

Question 1

La première question, évaluée sur 3 points, demandait aux candidats de mobiliser trois caractéristiques du principe d'égalité. Les réponses attendues pouvaient notamment s'appuyer sur :

- l'héritage de 1789 et les valeurs historiques de la République ;
- la présence de l'égalité dans la devise républicaine ;
- l'égalité des chances à l'école et la référence à Jules Ferry ;
- l'égalité devant la loi ;
- l'égalité des droits et des devoirs des citoyens ;
- le rôle de l'éducation et de la formation du citoyen ;

Une réponse satisfaisante devait mobiliser des connaissances historiques, civiques et institutionnelles et les mettre en relation avec les documents. Il ne suffisait donc pas de reprendre les informations présentes dans ceux-ci.

Question 2

La deuxième question, évaluée sur 1 point, demandait de prélever des informations dans le document 2. Les candidats devaient notamment identifier les écarts observés selon :

- le genre ;
- la date de naissance ;
- la catégorie sociale des parents.

La réponse devait reposer sur une lecture précise et objective des données. L'enquête menée en petite section, au début de la scolarité obligatoire, permettait également de mettre en évidence l'existence d'inégalités dès l'entrée à l'école et d'interroger le rôle de l'institution scolaire dans leur réduction.

Il convenait de distinguer le constat établi à partir des données de son éventuelle interprétation : les données devaient d'abord être décrites précisément avant d'être mises en perspective.

Question 3

La troisième question, évaluée sur 6 points, comportait deux sous-questions de 3 points chacune.

Question 3.a : les candidats devaient montrer comment l'école mettait en œuvre le principe d'égalité entre les élèves. Trois éléments parmi les suivants pouvaient notamment être mobilisés :

- la gratuité et l'obligation scolaires ;
- l'existence de programmes nationaux communs ;
- l'école inclusive ;
- les dispositifs destinés à lutter contre les inégalités, notamment l'éducation prioritaire, les ULIS ou certaines aides sociales ;
- la différenciation pédagogique ;
- la lutte contre les discriminations.

Ces éléments permettaient de montrer que le principe d'égalité se traduisait concrètement par l'accès à l'éducation, l'égalité des droits, l'accès à des enseignements communs, la prise en compte des besoins des élèves et la lutte contre les discriminations.

Question 3.b : les candidats devaient ensuite préciser comment les finalités de l'EMC pouvaient contribuer à l'objectif d'égalité. Les réponses pouvaient notamment s'appuyer sur :

- la place des questions d'égalité dans les programmes des cycles 3 et 4 ;
- la formation du citoyen, à travers la connaissance des droits et des devoirs ;
- le respect des différences et le refus des discriminations ;
- l'appropriation des valeurs de la République, notamment de l'égalité ;
- la possibilité de rendre concrète une notion parfois abstraite ;
- l'encouragement à l'engagement et à la participation à la vie collective ;
- les pratiques pédagogiques, notamment les débats et les projets collectifs.

L'enjeu était ici de montrer la contribution propre de l'EMC et non de reprendre uniquement les moyens généraux par lesquels l'école mettait en œuvre l'égalité.

Les principales difficultés observées

La première difficulté concernait la **superficialité des réponses**. Si les candidats ont généralement identifié les grands principes républicains et mobilisé des connaissances générales sur l'école et la citoyenneté, ces connaissances ont encore été trop rarement développées et mises en relation avec la problématique.

La paraphrase des documents a constitué une difficulté importante. Certains candidats se sont contentés de reprendre les informations fournies sans véritablement les analyser, ni les éclairer par leurs connaissances. Le document a ainsi parfois été utilisé comme une fin en soi, alors qu'il devait servir de support à une réflexion plus construite.

La mobilisation des références institutionnelles est également restée insuffisante. Les dispositifs tels que l'école inclusive, l'éducation prioritaire, les ULIS ou la différenciation pédagogique ont été peu cités ou l'ont été sans que leur contribution à la réduction des inégalités soit explicitée.

Certaines réponses ont été **incomplètes au regard des consignes**. Les différentes composantes d'une question, notamment lorsqu'elle comportait plusieurs sous-questions ou plusieurs éléments attendus, n'ont pas toujours été prises en compte.

Conseils aux futurs candidats

- consolider les connaissances relatives aux valeurs et principes de la République ;
- connaître les grandes finalités de l'enseignement moral et civique ;
- s'entraîner à analyser les documents sans les paraphraser ;
- veiller à traiter l'ensemble des éléments d'une consigne ;
- relier les principes étudiés à des situations concrètes et aux finalités de formation du citoyen ;

La préparation à l'EMC doit ainsi viser moins l'accumulation de références que la capacité à mobiliser des connaissances précises, à analyser les documents et à construire une réponse argumentée en lien direct avec la question posée.

c- Conseils méthodologiques généraux – conclusion

La session 2026 a montré que les candidats disposent, pour une partie d'entre eux, des connaissances fondamentales nécessaires pour traiter les questions proposées. Toutefois, plusieurs difficultés récurrentes demeurent : repères historiques ou géographiques insuffisamment maîtrisés, erreurs dans les localisations, construction parfois fragile des croquis, tendance à la paraphrase des documents et développement insuffisant des spécificités de l'EMC.

Pour préparer efficacement cette épreuve, le jury recommande de travailler simultanément les connaissances, les capacités disciplinaires et la méthodologie de réponse dans les trois disciplines, de la manière suivante :

En histoire

Construire des chronologies synthétiques.

Maîtriser les principaux acteurs, événements et notions du cycle 4.

Être capable de caractériser une notion ou une période à partir de plusieurs critères.

Éviter les anachronismes et les confusions entre événements.

En géographie

Apprendre les grands repères géographiques de la France.

S'entraîner à localiser les principales métropoles et les grands ensembles spatiaux.

Pratiquer régulièrement le croquis cartographique et le croquis de paysage.

Apprendre à construire une légende hiérarchisée et cohérente.

Vérifier la correspondance entre la légende et les figurés utilisés.

En EMC

Maîtriser les valeurs et principes de la République.

Connaître les finalités de l'EMC et leur traduction pédagogique.

Relier les principes civiques aux situations concrètes rencontrées à l'école.

2- Domaine : sciences – physique-chimie, SVT et technologie

Le sujet portait sur les sciences et technologies à bord de la Station Spatiale Internationale (ISS), abordant des thèmes variés :

- Physique : Mouvement circulaire de l'ISS, calcul d'altitude, types d'orbites, régulation thermique.
- Sciences de la vie et de la Terre : Photosynthèse, besoins des végétaux, adaptation des plantes en micropesanteur.
- Technologie : Chaîne énergétique des panneaux solaires, logique de programmation pour la régulation thermique.

Les documents fournis (photographies, schémas, tableaux) permettaient de répondre à l'ensemble des questions sans nécessiter de connaissances externes approfondies.

L'épreuve de sciences a été globalement bien réussie par les candidats. Les candidats ont bien exploité les documents et fait preuve de logique scientifique. Cependant, la rigueur méthodologique et une réelle structuration des réponses ont souvent manqué, notamment pour les questions nécessitant des calculs ou des raisonnements plus complexes.

Ont été bien réussies les questions suivantes :

- Q1 : Description du mouvement circulaire uniforme de l'ISS (trajectoire et vitesse).
- Q3 : Identification des besoins des végétaux pour la photosynthèse (eau, CO₂, lumière).
- Q4 et Q5 : Schémas clairs sur le trajet de l'eau et la captation du CO₂ dans une plante.
- Q7 : Compréhension du rôle du système ACTS (régulation thermique).
- Q8 : Chaîne énergétique des panneaux solaires (énergie solaire → électrique → thermique).
- Q9 : Choix du programme A pour la régulation thermique (majoritairement correct).

Des difficultés majeures ont été rencontrées dans les questions suivantes :

- Q2 : Particulièrement peu réussie pour les raisons suivantes : Mauvaise exploitation des données (vitesse, période orbitale), erreurs de calcul (formule $v=2\pi R/T$ mal appliquée), confusion entre altitude et rayon de l'orbite. Beaucoup de candidats ont abandonné ou proposé des réponses hors sujet.
- Q6 : Analyse incomplète des résultats de l'expérience sur la photosynthèse (manque de comparaison entre zones éclairées/masquées, conclusion peu structurée).
- Q9 : Justification peu développée pour le choix du programme A (logique de contrôle mal expliquée).

On notera enfin :

- Un manque de précision dans les réponses (confusion entre CO₂ et O₂ à la question 3 par exemple).
- Des réponses trop descriptives sans explication scientifique.
- Des fautes d'orthographe et de syntaxe encore trop fréquentes, rendant certaines copies difficiles à comprendre.

Afin de réussir cette épreuve de sciences, le jury réitère quelques conseils :

- Réviser avec sérieux les notions de SVT, physique-chimie et technologie de cycle 4. Les sujets s'inscrivent précisément dans le cadre de ces programmes.
- Lire attentivement les énoncés et les documents : les données fournies sont souvent suffisantes.
- Structurer les réponses en évitant les explications trop longues ou hors sujet.
- Vérifier les calculs : maîtriser les formules de base et les unités.

3- Domaine : arts – arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts

a- Rappel du cadrage de l'épreuve

Dans le domaine des arts, la seconde épreuve d'admissibilité du nouveau CRPE porte sur les trois enseignements artistiques obligatoires à l'école élémentaire : arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts. Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi ces trois enseignements.

Cette épreuve vise à apprécier la culture générale artistique des candidats, leur capacité à mobiliser des connaissances, à construire une réflexion argumentée et à analyser l'expérience de la rencontre avec les œuvres. Les questions posées prennent appui sur des documents de nature variée. Le cadrage de l'épreuve repose sur les programmes des enseignements artistiques du cycle 4 et sur un programme limitatif publié sur le site [devenir enseignant](#). Ce programme, appelé à évoluer tous les deux ans, constitue un point d'appui essentiel pour la préparation. Il doit donc faire l'objet d'un travail spécifique en amont de l'épreuve.

Pour la session 2026, les deux enseignements artistiques retenus étaient les arts plastiques et l'éducation musicale.

En arts plastiques, le programme limitatif des sessions 2026 et 2027 du CRPE se présente sous la forme d'une question : « Questionner la ressemblance – Peinture, sculpture, photographie ». Plusieurs ouvrages sont proposés pour alimenter la réflexion des candidats.

En éducation musicale, le programme limitatif problématise l'approche d'une période de l'histoire de la musique : « L'expression de la subjectivité en musique à l'époque romantique ». Il propose trois œuvres-repères :

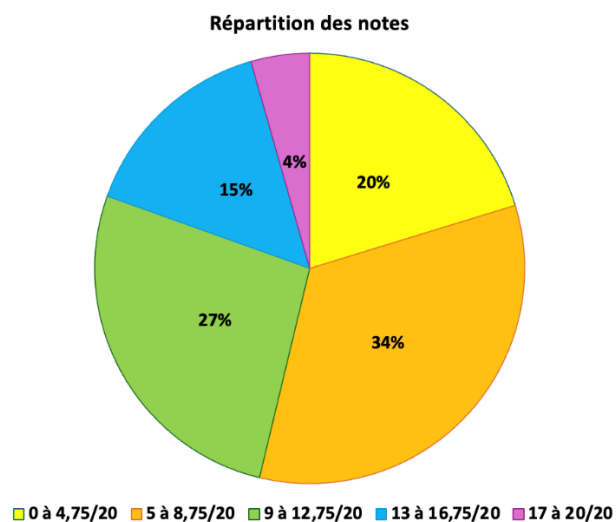
- *Voyage d'hiver* de Franz Schubert (1828)
- *La Symphonie fantastique* d'Hector Berlioz (1830)
- *Ballade n° 1* en sol mineur op. 23 de Frédéric Chopin (1835)

b- Données statistiques

Pour le domaine Arts, 839 copies ont été corrigées. La moyenne globale s'établit à 8,78/20.

451 copies se situent en dessous de la moyenne et 388 copies au-dessus.

Les notes s'échelonnent de 0 à 20 et témoignent d'une forte hétérogénéité du niveau des candidats.



Moyenne de la composante arts plastiques : 4,56/10
Question a : 2,06/5
Question b : 2,52/5
Moyenne de la composante éducation musicale : 4,22/10
Question a : 2,18/5
Question b : 2,22/5

c- Présentation du sujet

Composante arts plastiques

2.1 Arts plastiques – Questionner la ressemblance (photographie, peinture, sculpture)

Répondre aux deux questions ci-dessous.



David Hockney, (1937-) *27th March 2020, No. 1*, 2020, Peinture sur iPad imprimée sur papier, montée sur 5 panneaux, Épreuve d'exposition 2, 364,09 x 521,4 cm. Fondation Louis Vuitton, Paris.

L'image réalisée par David Hockney est-elle le résultat d'une simple observation du réel ?

Quels éléments (couleur, lumière, outil) renforcent l'effet de ressemblance et quels éléments s'en éloignent ?

Les prérequis

Le sujet demandait aux candidats, de répondre à deux questions en les mettant en résonance avec la question générale du programme annuel qui invitait à questionner la notion de « Ressemblance ».

Ici, les deux questions appelaient à décrypter l'œuvre de David Hockney en analysant les éléments formels et colorés présents dans l'œuvre ainsi que les choix esthétiques opérés par l'artiste pour en dégager des pistes de réponses claires et argumentées. A cela s'ajoute les éléments qui apparaissent dans le cartel de présentation : peinture sur iPad, format, impression sur papier.

Les candidats pouvaient étayer leurs propos en s'appuyant sur des comparaisons mettant en évidence leurs connaissances du monde qui les entoure au regard de l'œuvre à analyser. Le développement attendu devait permettre d'identifier des savoirs et des connaissances certaines sur la thématique travaillée. L'usage d'un vocabulaire spécifique et précis était souhaité et apprécié.

Attendus de la question A

- L'image réalisée par David Hockney est-elle le résultat d'une simple observation du réel ?

La question posée demandait aux candidats de s'interroger sur ce qui ressort du réel dans l'œuvre de David Hockney et sur ce qui l'évoque et se rapproche de lui. Le but étant de faire la différence entre ce que l'on identifie, reconnaît comme issu du réel de ce que l'on connaît et qui évoque par similitude plus qu'il ne représente. L'ensemble faisant une image ressemblante au réel.

Si l'œuvre part du réel, elle ne s'y limite pas. Ici, David Hockney s'inspire bien d'un paysage (un arbre, le printemps, la nature, ...) pour créer une image ressemblante et reconnaissable par tous. Même si cette œuvre représente un paysage identifiable et correspondant à ce que l'on connaît de la nature, il ne s'agit pas d'une reproduction fidèle mais d'une interprétation.

L'artiste simplifie les formes, accentue certains éléments (comme l'arbre au premier plan en lui donnant un air monumental ou ceux de l'arrière-plan en les schématisant) et crée une atmosphère presque idéalisée pouvant nous faire penser au printemps.

Au final, l'analyse de cette œuvre montre que le paysage représenté n'est pas une simple observation du réel mais qu'elle en est une réinterprétation induite par des choix esthétiques où la subjectivité prend part.

Pistes possibles pour organiser son propos et répondre à la question

La réponse pouvait être organisée en trois temps clairement identifiables :

1 - L'introduction

La reprise des termes du sujet au regard de l'œuvre de David Hockney permettait d'introduire des notions propres aux arts plastiques, telles que la représentation, le rapport au réel, la vraisemblance et l'écart.

2 - Le développement

Une analyse rapide de l'œuvre pour mettre en évidence des points essentiels tels que le choix de la composition, du cadrage, des divers plans de profondeur, ainsi que le format (iPad vers l'impression en grand).

3 - La conclusion

En quelques mots le candidat pouvait ouvrir vers d'autres champs artistiques, ou mouvements pris dans l'histoire de l'art afin de rebondir sur le thème de la « ressemblance ».

Attendus de la question B

- Quels éléments (couleur, lumière, outil) renforcent l'effet de ressemblance et quels éléments s'en éloignent ?

La question posée interroge plus particulièrement les choix plastiques et esthétiques opérés par l'artiste. En effet, David Hockney possède un style qui lui est personnel. Il est connu pour recourir à des couleurs très vives et saturées (vert intense, ciel uniforme). Il simplifie les formes (tronc, feuilles) et travaille sur de grands formats. Tout cela participe à dire que ce tableau, bien que s'approchant du réel, s'en éloigne également.

La technique utilisée, le dessin sur iPad, nous dit que l'image ne peut être une capture directe du réel. Les transformations opérées, les choix colorés, etc. font que le résultat devient une re composition et une re construction du réel.

Le candidat pouvait énumérer les éléments qui renforcent l'idée de la ressemblance :

- Les couleurs se rapportent au réel : marron pour l'arbre, vert pour les feuilles, bleu pour le ciel, ...
- La composition et les formes créent l'idée de paysage : ≠ plans, profondeur, identification des détails.
- La lumière évoque une scène de plein jour, une chaleur : cohérence avec la nature.

Il pouvait ensuite les mettre en résonnance avec ceux qui s'en éloignent :

- Les couleurs : très vives, saturées, peu naturelles (vert intense, ciel uniforme).
- Les formes : simplifiées, stylisées, parfois schématisées.
- L'outil numérique (iPad) permet de créer une image re composée, re colorée, re dessinée, non captée directement.
- L'aspect décoratif : végétation très dense et harmonieuse, presque idéalisée.

Ici, l'image oscille entre ressemblance et transformation. Elle s'appuie sur le réel, s'en inspire, mais s'en éloigne aussi par des choix artistiques marqués.

Pistes possibles pour organiser son propos et répondre à la question

Cette question s'attache aux constituants plastiques de l'œuvre.

1 - L'introduction

Le candidat pouvait décrire rapidement ce qui se renforce l'effet de ressemblance et ce qui s'en éloigne (couleurs, lumière et outil).

2 - Le développement

Rebondissant sur l'effet de ressemblance, le candidat pouvait expliquer en quoi l'œuvre de David Hockney s'approche du réel d'un point de vue couleurs, luminosité, langage plastique mais aussi expliquer en quoi, et toujours à travers les couleurs, la luminosité et l'ensemble du langage plastique utilisé, elle s'en éloigne.

La confrontation de ces deux aspects amenait à évoquer l'idée de vraisemblance ou de « réel augmenté ».

3 - La conclusion

Le candidat pouvait ouvrir vers d'autres réflexions comme par exemple : L'art doit-il être ressemblant au réel pour en exprimer son essence ?

Au final

Il n'était pas attendu d'être un expert de la discipline mais de témoigner un regard critique sur l'œuvre de David Hockney tout en ne perdant pas de vue les demandes (question a et b) et le programme de l'année [questionner la ressemblance (peinture, sculpture, photographie)].

Composante éducation musicale

Présentation du sujet

Répondre aux deux questions ci-dessous.

« Rendre romantique le monde, c'est nous faire prendre conscience de sa magie, de son mystère, de sa merveille. C'est éduquer le sens pour voir l'ordinaire comme extraordinaire, le familier comme étrange, le mondain comme sacré, le fini comme infini. »

Le Monde doit être romantisé, Georg Philipp Friedrich von Hardenberg dit Novalis (1772 - 1801)

- a. En quoi les thèmes de prédilection de Schubert dans le *Voyage d'hiver* (la solitude, le voyage, l'illusion, le temps immobile, le fantastique, la mort), traduisent-ils l'expression des émotions ? Vous étayerez votre propos par un ou plusieurs exemples.
- b. A partir de la citation ci-dessus, vous expliquerez en quoi le romantisme en musique se caractérise par l'expression de la subjectivité. Vous illustrerez votre réponse par un ou plusieurs exemples.

Le sujet comportait deux questions distinctes mais complémentaires qui s'inscrivaient dans le cadre du programme limitatif. À ce titre, les candidats étaient amenés à connaître les grandes caractéristiques de la période romantique, non seulement musicales, mais aussi culturelles, sociales et littéraires, afin de les mettre en relation avec le contexte des œuvres étudiées.

- La première question portait sur *Le Voyage d'hiver* de Franz Schubert, œuvre au programme limitatif du concours. Elle invitait les candidats à montrer en quoi les thèmes de prédilection du compositeur traduisent l'expression des émotions.
- La seconde question prenait appui sur une citation de Novalis et les candidats devaient expliquer en quoi le romantisme en musique, entendu comme courant esthétique, se caractérise par l'expression de la subjectivité. Les réponses devaient être illustrées par un ou plusieurs exemples.

Les deux questions permettaient d'interroger une même problématique au cœur du programme limitatif : la manière dont la musique romantique au XIXe siècle exprime l'intériorité, les émotions, les états d'âme et la perception subjective du monde. Le sujet mobilisait des compétences complémentaires : décrire, analyser, contextualiser et mettre en relation des connaissances artistiques avec une réflexion problématisée. La réponse à chacune des questions devait être construite, fondée sur des repères culturels, illustrée par des exemples musicaux et formulé par un vocabulaire spécifique adapté.

Attendus de la question a

La question posée demandait aux candidats de montrer que les thèmes récurrents dans *Le Voyage d'hiver* de Franz Schubert (la solitude, le voyage, l'illusion, le temps immobile, le fantastique, la mort, etc.) ne servent pas uniquement à créer une atmosphère mais sont porteurs d'une expression subjective, caractéristique de l'esthétique romantique.

Pour répondre à cette question, les candidats devaient disposer de quelques repères permettant de situer l'œuvre : connaître brièvement Franz Schubert, identifier le *Voyage d'hiver* comme un cycle de lieder et le replacer dans le contexte de l'esthétique romantique où la musique devient un moyen d'exprimer l'intériorité, les émotions et les états d'âme. Le voyage devient ainsi une errance intérieure, la solitude, une expérience profondément ressentie et le paysage, le reflet de l'état d'âme. Mis en musique, les thèmes évoqués dans le sujet traduisent l'état intérieur instable et tourmenté du personnage que le texte seul (le poème) ne suffit pas à rendre perceptibles. Cette expression repose sur des procédés musicaux et expressifs identifiables (mélodie, harmonie, répétitions, contrastes, alternance majeur/mineur, dépouillement, ruptures, accompagnement au piano etc.) que les candidats devaient mettre en relation avec les thèmes et les émotions.

Il n'était pas attendu des candidats une réponse longue ou une analyse musicologique approfondie. Une réponse satisfaisante devait néanmoins être organisée et appuyée sur un ou plusieurs exemples de l'œuvre au programme comme par exemple, *Gute Nacht (Bonne nuit)*, *Der Lindenbaum (Le tilleul)*, *Der Leiermann (Le joueur de vielle)* ou encore *Im Dorfe (Au village)* etc.

Attendus de la question b

La question demandait de montrer en quoi, en musique, le romantisme au XIXe siècle se caractérise par l'expression de la subjectivité, c'est-à-dire par l'expression des émotions, des états d'âme et de la perception personnelle du monde. Il ne s'agissait pas de traiter le terme dans son sens courant, associé à l'amour ou au sentiment amoureux mais bien de l'envisager comme un courant artistique en lien avec le programme limitatif, qui place au centre l'intériorité, l'imaginaire, l'émotion, le mystère et la transformation sensible du réel. Les candidats ne devaient pas seulement expliquer la citation mais montrer concrètement comment la musique en donne une traduction sensible. La citation invitait à comprendre le romantisme comme une manière de transformer le monde par la sensibilité. En musique, cette transformation devient expression de la subjectivité. Il s'agissait donc d'expliquer comment la musique permet de transformer le réel en expérience sensible et intérieure en s'appuyant sur un ou plusieurs exemples.

Comme pour la première question, il n'était pas attendu une réponse longue ou une analyse développée. Une réponse satisfaisante devait toutefois être construite. Elle pouvait partir d'une brève explication de la citation, établir le lien avec l'expression de la subjectivité en musique puis s'appuyer sur un ou deux exemples permettant de relier un thème, un procédé musical et une émotion. Les candidats pouvaient puiser ces exemples parmi les trois œuvres du programme (Franz Schubert, Hector Berlioz et Frédéric Chopin) et/ou dans leur culture personnelle à condition que les références soient contextualisées et reliées à la question posée.

d- Bilan des résultats

Les résultats mettent en évidence une moyenne globalement basse. Les copies témoignent d'un niveau de préparation très contrasté. Les travaux de correction font apparaître à la fois un déficit de préparation chez une partie des candidats et une difficulté à répondre aux exigences propres de cette composante de l'épreuve.

Les 30 binômes du jury, composés de représentants du premier degré, ont relevé de manière récurrente :

- Des connaissances et une culture générale artistique fragiles ;
- Un programme limitatif insuffisamment connu et travaillé ;
- Un manque de structuration dans les réponses aux questions du sujet ;
- Des propos souvent descriptifs, sans véritable analyse et peu contextualisés faute de connaissances suffisantes.

Pour la composante Arts plastiques

En ce qui concerne la question a

Certains candidats ont su analyser l'œuvre de David Hockney à travers :

- Une capacité à décrire, analyser et comparer l'œuvre dans sa ressemblance avec le réel pour en montrer l'écart qu'elle entretient avec celui-ci ;
- Une réflexion sur les choix de l'artiste et de son interprétation du réel ;
- Des réponses structurées ne s'éloignant pas de la question à traiter ;
- L'apport de références appuyant le propos et une bonne connaissance du programme limitatif.

Certains candidats sont restés dans la simple description :

- Une analyse succincte de ce que l'on voit ;
- Un manque de prise en compte de la partie « subjective » de l'œuvre et de l'interprétation du réel que fait l'artiste par sa démarche artistique ;
- Peu ou pas de réflexion autour de la notion de « ressemblance » ;
- Le manque de connaissance du vocabulaire spécifique à la discipline ;

En ce qui concerne la question b

Certaines copies montrent une réelle prise de recul :

- Capacité à sortir de la description pour entrer dans une analyse réflexive (procédés plastiques, intentions de l'artiste) ;
- Des connaissances artistiques et culturelles mises au service de l'analyse ;
- Bonnes appropriations des éléments inscrits sur le cartel de l'œuvre ;

D'autres copies restent dans la simplicité :

- Peu ou pas de réflexion autour de la ressemblance, la mimesis ;
- Un manque d'appropriation de l'œuvre à analyser ;
- Des réponses non structurées, parfois hors sujet ou trop rapides ;

Pour la composante éducation musicale

En ce qui concerne la question a

Certains candidats ont su mobiliser des repères solides :

Une bonne connaissance du programme limitatif et de l'œuvre proposée ;
Une capacité à situer, présenter et analyser la notion de subjectivité ;
Des réponses cohérentes en lien avec la question posée ;
Des exemples musicaux pertinents.

Toutefois, pour d'autres, les copies révèlent :

Une méconnaissance de l'œuvre au programme conduisant à un traitement très partiel voire absent de la question ;
Un propos peu structuré sans appui sur des exemples musicaux ;
Des réponses se limitant à une reformulation de la question, sans apport réel ;
Des exemples musicaux inappropriés et qui témoignent d'une lecture trop rapide de la question ou d'une méconnaissance du terme « romantisme » dans son acception scientifique.

En ce qui concerne la question b

Certains candidats ont su comprendre l'enjeu principal de la citation et l'articuler avec la question posée. Les réponses les plus réussies montrent :

- Une compréhension du romantisme comme courant esthétique ;
- Une capacité à relier la citation de Novalis à l'expression de la subjectivité en musique ;
- L'utilisation d'un ou plusieurs exemples artistiques et musicaux adaptés issus du programme limitatif ou d'une culture personnelle ;
- Une argumentation organisée.

Les difficultés sont toutefois plus marquées par rapport à la question a :

La citation proposée sur le romantisme au XIXe siècle est mal comprise ou insuffisamment exploitée ;
Certaines réponses sont hors sujet ou trop concises ;
Les copies comportent peu voire aucun exemple musical pour étayer l'argumentation ;
Un manque de repères culturels conduit certains candidats à s'appuyer sur des références parfois inadaptées ou erronées ;
Des confusions entre le romantisme comme courant esthétique et une acception courante ou affective du terme. La référence au programme limitatif qui évoquait clairement « la période romantique » comme sujet d'étude, aurait permis d'éviter cette confusion ;
Des références hors sujet issues de la culture populaire (chanson, variétés), sans lien avec les attendus du programme limitatif ;
Des confusions fréquentes sur les styles, les compositeurs et les formations instrumentales ou vocales des œuvres musicales.

e- Grille d'évaluation utilisée, commune aux deux composantes du sujet

Cette seconde épreuve d'admissibilité du CRPE conduisait les candidats à répondre à des questions dans trois domaines au choix. Chacun des domaines a été évalué sur 20, pour une note totale sur 60, ensuite ramenée à une note sur 20.

Pour le sujet Arts, chaque composante était notée sur 10, afin d'obtenir une note globale sur 20.

La grille d'évaluation ci-dessous présente les critères d'évaluation sur lesquels se sont appuyés les membres du jury.

Comprendre la question	De 0,25 à 1 point
S'approprier les termes de la question en identifiant ce qui est attendu	
Structurer sa pensée pour développer sa réflexion	De 0,25 à 3 points
Construire un raisonnement explicite et structuré qui réponde à la question posée	
Mobiliser ses connaissances et sa culture artistique	
Apprécier la culture générale artistique (programme limitatif et/ou culture personnelle)	De 0,25 à 1 point
Maîtriser un vocabulaire adapté	
Rédiger avec clarté en utilisant un vocabulaire adapté aux deux disciplines	

f- Conseils pour les futurs candidats

La réussite de cette épreuve repose sur une préparation solide fondée sur la maîtrise des textes officiels encadrant les enseignements artistiques au cycle 4 ainsi que sur l'appropriation du programme limitatif au concours.

Les membres du jury encouragent les futurs candidats à :

- Travailler explicitement les programmes limitatifs (œuvres de référence et ouvrages) pour les trois enseignements artistiques (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) ;
- S'entraîner sur des sujets en temps limité afin de bien gérer la durée de l'épreuve ;
- Développer une réflexion artistique structurée et contextualisée ;
- Construire une réponse organisée, développer des automatismes méthodologiques et argumenter son propos par des exemples contextualisés ;
- Maîtriser un vocabulaire artistique minimal en arts plastiques et en éducation musicale ainsi que les repères historiques liées aux mouvements artistiques ;
- Fréquenter les lieux culturels et se confronter régulièrement aux œuvres afin de nourrir sa culture personnelle et sa capacité d'analyse ;

La qualité de la langue, la clarté de l'expression, la précision du vocabulaire spécifique constituent également des attendus dans un concours de recrutement d'enseignants.

4- Langue vivante étrangère

L'épreuve porte sur quatre domaines d'enseignement de l'école primaire suivants : histoire-géographie et enseignement moral et civique, sciences et technologie, arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts) et depuis la session 2026, langues vivantes.

Le candidat peut choisir une langue vivante parmi l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien.

Cette partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances et les compétences du candidat au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). À partir de documents de nature différente, un texte et un document iconographique, ancrés dans l'aire culturelle du ou des pays de la langue concernée, le candidat répond à des questions de compréhension puis construit un texte d'environ 120 mots sur un sujet en lien avec le thème proposé.

Les compétences évaluées sont la compréhension de l'écrit et l'expression écrite. Les questions de compréhension portent sur la recherche d'informations principales et secondaires permettant d'accéder au sens du texte, la mise en relation des deux documents en s'appuyant sur des repères culturels. La question d'expression écrite est en lien avec la thématique présente dans les deux supports.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Les statistiques de l'épreuve sont :

	Global	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien
Nombre de candidats	1227	4	938	206	79
Moyenne de l'épreuve	13.58	14.25	13.78	13.74	10.72

Au niveau B1 (utilisateur indépendant, niveau seuil) les attendus sont :

Pour la compréhension de l'écrit :

- Repérer, sélectionner et hiérarchiser des informations en lien avec un questionnement donné,
- Repérer des éléments significatifs explicites et implicites permettant de reconstruire le sens général du texte ou la situation d'énonciation,
- Mettre en perspective des informations issues de supports différents en s'appuyant sur des indices culturels.

Pour l'expression écrite :

- Rédiger des textes simples mais cohérents sur une gamme de sujets variés,
- Produire un discours intelligible, articulé et relativement développé en faisant référence à quelques éléments culturels,
- Réagir ou exprimer son point de vue sur un thème précis ou un sujet d'intérêt général en donnant des exemples, des informations complémentaires.

Les attendus linguistiques (lexique, grammaire) sont :

- L'utilisation d'un vocabulaire suffisamment large pour communiquer dans des situations courantes ou s'exprimer sur des sujets d'ordre général, avec une relative aisance malgré quelques erreurs ou la possibilité de recourir à des périphrases,
- L'utilisation de formes grammaticales et de structures syntaxiques fréquemment employées dans des situations de communication courantes, avec une correction satisfaisante,
- L'utilisation de connecteurs pour organiser la clarté et la cohérence du discours,
- La maîtrise de l'orthographe.

L'ensemble des copies corrigées témoigne d'un niveau très hétérogène. Quelques candidats se distinguent par des productions de grande qualité, révélant une solide maîtrise de la langue, une bonne capacité d'analyse et une réflexion pertinente sur les documents proposés.

Dans la majorité des cas, les compétences linguistiques méritent d'être consolidées. Un enrichissement du lexique, une meilleure maîtrise des structures grammaticales ainsi qu'une plus grande précision dans l'expression permettraient aux candidats de produire un discours plus fluide, cohérent et argumenté, illustré par des exemples précis et pertinents par rapport au sujet traité.

La lecture régulière de documents en langue étrangère, qu'il s'agisse de la presse, de romans, de nouvelles ou d'autres supports authentiques, constitue un excellent moyen de développer des stratégies de compréhension, tout en enrichissant progressivement son vocabulaire dans des registres variés. Elle permet également de se familiariser avec les structures grammaticales, les tournures idiomatiques et les différents styles d'expression, afin de les réutiliser de manière naturelle dans ses propres productions.

Parallèlement, un entraînement régulier à la rédaction de courts textes (résumés, reformulations, descriptions, argumentations ou présentations) favorise la mémorisation du lexique et des structures. Cette pratique développe progressivement la précision, la fluidité et la qualité de l'expression écrite, tout en renforçant la confiance dans l'utilisation de la langue étrangère.

Enfin, l'entrée culturelle constituant un axe fondamental de l'enseignement des langues vivantes, les candidats sont invités à approfondir leur connaissance de l'aire culturelle du/des pays où la langue étudiée est parlée. La maîtrise de repères historiques, géographiques, politiques, sociaux, artistiques et civilisationnels demeure indispensable pour nourrir l'analyse des documents et enrichir la réflexion.

En définitive, si certaines copies témoignent d'une préparation sérieuse et de réelles qualités, cette nouvelle épreuve met en évidence la nécessité, pour la majorité des candidats, de renforcer conjointement leurs compétences linguistiques, leur capacité d'analyse et leur culture générale et culturelle. Une préparation équilibrée, articulant maîtrise de la langue, méthodologie de l'analyse et approfondissement des connaissances culturelles, constitue un levier essentiel pour répondre pleinement aux attendus de l'épreuve.

III- Épreuves d'admission

A- Première épreuve d'admission

Durée de préparation : 1 heure.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 20 minutes, échange : 40 minutes).

Coefficient : 5.

L'épreuve consiste en un exposé suivi d'un échange avec le jury.

L'exposé porte sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français ou en mathématiques, s'appuyant sur un ou plusieurs documents fournis par le jury.

L'échange permet au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles à la suite de l'exposé et peut porter sur les connaissances disciplinaires connexes à la notion objet de l'exposé.

Les candidats choisissent au moment de l'inscription au concours le domaine d'enseignement faisant l'objet de l'exposé et des échanges : français ou mathématiques.

L'épreuve vise à apprécier la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral, à construire un raisonnement et à interagir avec le jury.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

1- Épreuve orale de français

Parmi les 314 candidats admissibles ayant choisi l'épreuve orale de français, 301 se sont présentés à l'épreuve. La moyenne obtenue est de 13,55/20. Par ailleurs, 35,21 % des candidats ont obtenu une note supérieure à 15,5/20, ce qui témoigne d'un niveau globalement satisfaisant et de la présence de nombreuses prestations de qualité.

a- Les sujets

Appréciation générale

Les sujets proposés cette année ont permis d'évaluer de manière équilibrée les compétences des candidats en littérature et en étude de la langue. Les jurys relèvent que les candidats ont souvent semblé plus à l'aise sur les sujets littéraires, même si plusieurs sujets linguistiques ont donné lieu à des prestations particulièrement solides. Chaque sujet proposé aux candidats a donné lieu à une lecture expressive initiale du texte ou d'un extrait de celui-ci.

Les sujets de littérature permettent d'articuler analyse littéraire, repères historiques et culture générale. Par exemple, les textes d'Émile Zola, Jean de La Fontaine ou Chrétien de Troyes ont souvent permis aux candidats de mobiliser des connaissances culturelles et historiques pertinentes. Le sujet portant sur *La Plus Précieuse des marchandises* de Jean-Claude Grumberg offrait plusieurs niveaux de lecture et favorisait des ouvertures fécondes, notamment vers le cinéma.

Certains sujets, notamment ceux portant sur le genre poétique et théâtral ont constitué, en revanche, un obstacle pour de nombreux candidats qui n'en maîtrisent pas suffisamment les caractéristiques d'écriture.

Les sujets linguistiques ont donné naissance à des prestations plus contrastées.

Les sujets portant sur des notions complexes, telles que la voix passive ou les propositions subordonnées, ont parfois suscité de très bonnes prestations, certains candidats ayant démontré une maîtrise approfondie des concepts étudiés.

Paradoxalement, les sujets portant sur des notions plus élémentaires (groupe sujet, compléments du verbe, compléments circonstanciels) n'ont pas toujours permis aux candidats de se distinguer. Une maîtrise supposée de ces notions a parfois conduit à des révisions insuffisantes. Les manipulations syntaxiques pourtant indispensables à leur analyse (pronominalisation, extraction, déplacement ou suppression) ont souvent été négligées.

b- Déroulement de l'épreuve

L'exposé :

Les exposés sont généralement structurés et témoignent d'une préparation sérieuse. Toutefois, la durée maximale de vingt minutes est rarement exploitée dans sa totalité, y compris par les meilleurs candidats.

L'entretien :

L'entretien constitue un moment essentiel d'évaluation. Il permet d'apprécier les capacités de raisonnement, de prise de recul et d'adaptation des candidats.

c- Analyse des prestations des candidats

Les réussites observées :

Les meilleures prestations se caractérisent par une présentation claire, structurée et maîtrisée. Les candidats les plus performants s'appuient sur leurs notes tout en sachant s'en détacher. Ils utilisent un registre de langue adapté, s'expriment avec une diction claire et un débit maîtrisé. Une prise de parole vivante et incarnée est généralement plus convaincante qu'un exposé monotone.

Les candidats les mieux préparés proposent fréquemment une introduction présentant la notion étudiée, ses enjeux ainsi que les liens entre les différentes questions du sujet.

Ils témoignent également d'une bonne maîtrise des notions grammaticales et sont capables d'établir des liens entre elles. Les propositions subordonnées, notamment, ont fait l'objet de prestations souvent solides.

Lors de l'entretien, les candidats les plus convaincants sont ceux qui acceptent de revenir sur leurs erreurs éventuelles, les corrigent et développent un raisonnement construit au fil de l'échange.

d- Les axes d'amélioration

La lecture à voix haute :

La qualité de la lecture demeure perfectible. Une lecture efficace suppose le respect de la ponctuation, des liaisons et des pauses syntaxiques, ainsi qu'une intonation adaptée au sens du texte. Plusieurs candidats ont proposé des lectures dont le ton ne correspondait pas aux enjeux du passage étudié.

La maîtrise des notions grammaticales :

Si de nombreux candidats connaissent les notions théoriques, leur application au texte demeure parfois fragile.

La maîtrise de la terminologie grammaticale doit être renforcée. Le jury attend l'utilisation d'un vocabulaire précis et conforme aux références institutionnelles. L'emploi d'expressions approximatives telles que « petits mots » ne saurait remplacer l'identification exacte de la nature ou de la fonction d'un terme.

Les manipulations syntaxiques constituant des outils essentiels de l'analyse grammaticale, leur maîtrise est attendue : déplacement, suppression, pronominalisation, extraction ou encore encadrement sont des procédures indispensables pour justifier les analyses proposées. Le recours exclusif à des questions du type « qui est-ce qui ? » est insuffisant. Certains candidats confondent encore manipulations syntaxiques et interprétations sémantiques.

Le jury rappelle également que les classements proposés doivent être systématiquement justifiés et que l'ensemble des occurrences demandées dans une question doit être relevé.

Des lacunes persistent enfin dans certains domaines : identification des temps composés, reconnaissance de la voix pronominale ou distinction entre conditionnel et subjonctif.

La culture littéraire et artistique :

Si les grands genres littéraires sont généralement identifiés, les sous-genres demeurent parfois mal connus. Les candidats doivent être en mesure de situer les œuvres dans leur contexte historique et culturel et de mobiliser des repères littéraires solides.

Le jury attend notamment des connaissances élémentaires relatives aux grands mouvements littéraires, aux auteurs majeurs et aux notions fondamentales telles que la littérature engagée.

Plus largement, la culture artistique mérite d'être approfondie. La fréquentation régulière des œuvres, des lieux culturels et des différentes formes d'expression artistique constitue un enrichissement indispensable pour de futurs enseignants.

L'expression orale :

Certaines familiarités ou impropriétés de langage subsistent. Les expressions telles que « du coup », « ouais », « bin », ou encore certaines formulations maladroites, doivent être évitées dans le cadre d'un concours de recrutement de la fonction publique.

e- Conseils aux futurs candidats

Le jury recommande :

- de débiter l'exposé par la présentation de la notion étudiée et l'annonce d'un plan clair ;
- de structurer rigoureusement son propos et de se détacher progressivement de ses notes ;
- d'utiliser, lorsque cela est pertinent, un tableau ou un support visuel pour organiser les classements linguistiques ;
- de pratiquer régulièrement la lecture à voix haute afin de développer précision, fluidité et expressivité ;
- d'exploiter l'ensemble des documents du dossier, y compris le paratexte ;
- de citer précisément les lignes du texte lors des relevés ;
- de verbaliser systématiquement les raisonnements et les procédures d'analyse mises en œuvre ;
- d'adopter, lors de l'entretien, une posture réflexive et de recherche ;
- d'enrichir sa culture littéraire, artistique et historique par des lectures régulières et une fréquentation assidue des lieux culturels ; les entrées littéraires des programmes de cycle 4, ainsi que les propositions d'œuvres constituent une
- de consolider sa maîtrise de la terminologie grammaticale et des méthodes d'analyse syntaxique actuellement en vigueur.

L'épreuve valorise autant la solidité des connaissances que la capacité à raisonner, à argumenter et à entrer dans un dialogue constructif avec le jury.

2- Épreuve orale de mathématiques

315 candidats ont été interrogés sur 4 jours par 18 commissions composées d'un professeur du second degré et d'un personnel du premier degré (IEN ou conseiller pédagogique).

La moyenne de l'épreuve est de 13,6 sur 20 et la médiane de 13,9 sur 20.

a- Le niveau des candidats

Le niveau global des candidats est jugé satisfaisant à très bon, témoignant d'une préparation sérieuse et d'un niveau général de connaissances satisfaisant.

Cependant, si les notions du cycle 4 sont globalement maîtrisées, les candidats affichent de fortes fragilités sur les concepts élémentaires et les bases en lien étroit avec des notions de cycle 3.

Points forts : en général, les candidats

Montrent une bonne maîtrise des théorèmes usuels du collège (Pythagore, Thalès), ainsi qu'une bonne connaissance des formules de calculs d'aires et de volumes.

Savent résoudre des équations simples, calculer une quatrième proportionnelle, réaliser des augmentations/diminutions en pourcentages.

Analysent correctement les documents, recherchent les informations et savent faire des conversions simples d'horaires et de durées.

Points à consolider :

Certains candidats rencontrent des difficultés sur les techniques opératoires de base : multiplications, divisions ou soustractions de **nombres entiers** ainsi que les tables de calcul.

On déplore un recours systématique à un tableau pour faire des conversions simples alors qu'il suffit de mobiliser des automatismes.

On note une utilisation presque « mécanique » du produit en croix pour illustrer une situation de proportionnalité, sans en comprendre le sens, au détriment de notions connexes telles que le retour à l'unité.

Le vocabulaire mathématique manque parfois de rigueur : par exemple, il conviendrait de distinguer un segment de sa longueur, ou un chiffre d'un nombre.

La définition mathématique d'un nombre décimal n'est parfois pas connue des candidats.

Le signe « = » est souvent utilisé à tort (il ne peut figurer au début d'une équation) ou dans des circonstances qui ne s'y prêtent pas (égalité entre une phrase et un nombre par exemple).

Les unités de mesure ne sont pas toujours précisées à la fin des calculs alors que le contexte de l'exercice les requiert.

La notion de variable dans le cadre d'un environnement de programmation de type « Scratch » n'est pas souvent maîtrisée.

b- L'exposé des candidats

Les candidats ont respecté le temps imparti et nombreux sont ceux qui ont utilisé moins de temps que ce qui aurait été nécessaire (autour de 15 minutes). En grande majorité, le discours est fluide, les propos sont clairs et dans un langage soutenu, avec un bon détachement des notes. Le contexte de la situation posée et les questions sont souvent rappelés, parfois appuyés par des schémas, ce qui est apprécié par les commissions.

La gestion du tableau s'est révélée perfectible (espace parfois peu optimisé ou masqué par le candidat, voire tableau non utilisé). Quelques candidats ont perdu du temps à relire le sujet ou à présenter ses liens avec les programmes officiels, ce qui n'est pas attendu de l'épreuve.

Les solutions des candidats étaient souvent rédigées de manière soignée et organisée. Les meilleurs candidats ont su faire preuve de recul en questionnant systématiquement la vraisemblance de leurs résultats ou en proposant des méthodes et des pistes alternatives de recherche.

Recommandations

Pour éviter un monologue descendant et rendre la présentation plus vivante, les membres des commissions apprécient les présentations structurées qui ne fournissent pas directement le résultat, mais en présentent les différentes étapes de résolution.

Le tableau pourrait ainsi servir à poser les étapes structurantes du raisonnement pour favoriser les échanges.

c- Entretien avec les membres des commissions

Si les exposés initiaux et les attendus du cycle 4 semblent globalement acquis, l'entretien peut révéler chez certains candidats une fragilité des savoirs fondamentaux et des définitions de base. Les membres de la commission ont naturellement demandé aux candidats d'approfondir des notions clés (nombres décimaux, division, multiples, critères de divisibilité) qui s'avèrent parfois mal maîtrisées.

En particulier, un manque de maîtrise des techniques opératoires de base a souvent été observé et trop peu de candidats ont eu recours au calcul mental alors que les questions posées s'y prêtaient.

La géométrie élémentaire semble, dans l'ensemble, plutôt bien assimilée.

Comportement et compétences lors de l'entretien

Les meilleurs candidats parviennent à justifier leur propos, approfondir et répondre aux relances de la commission, tandis que les candidats en difficulté peinent à mobiliser leurs connaissances durant l'échange.

Une « baisse de régime » de la majorité des candidats est unanimement constatée 30 minutes après le début de l'épreuve orale. Les futurs candidats sont encouragés à mieux gérer leur temps et leur énergie : prendre le temps de la réflexion (après avoir entendu les consignes) est un moyen de ralentir le rythme de l'épreuve et de mieux gérer son stress.

Utilisation des outils et communication avec les commissions

Une majorité de candidats a recours de manière excessive à la calculatrice, y compris pour des calculs élémentaires. A de nombreuses reprises, les membres des commissions ont dû demander aux candidats d'effectuer les calculs sans cet outil.

Enfin, certains candidats ont tendance à vouloir calculer « de tête » à tout prix et sans expliciter leur démarche : il est pourtant apprécié que les candidats verbalisent leur raisonnement en même temps qu'ils écrivent au tableau afin de suivre leur cheminement et de valoriser des qualités du raisonnement.

d- Conseils pour les futurs candidats

Outre les conseils qui figurent déjà dans les parties précédentes, les futurs candidats sont invités à :

- Développer des réflexes de vérification, à prendre du recul sur les résultats obtenus et à soigner les schémas (tels les tableaux de conversion).
- Consolider leurs connaissances de base et savoir faire des liens entre elles pour donner du sens, notamment sur les notions suivantes : nombres décimaux, multiples, critères de divisibilité, techniques opératoires, calcul posé, automatismes en calcul mental.
- Maîtriser la notion de proportionnalité au-delà du recours systématique au produit en croix.
- Maîtriser les conversions usuelles (longueurs, masses, contenances) et composées (aires, volumes).
- Distinguer clairement un théorème de sa réciproque et de sa contraposée.
- Apporter une attention particulière à la clarté de l'écriture au tableau.

B- Seconde épreuve d'admission

L'épreuve comporte deux parties. La première partie (vingt minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive. La seconde partie de l'épreuve (trente-cinq minutes) est consacrée à un entretien avec le jury.

1- Éducation physique et sportive (EPS)

Durée de préparation : 10 minutes.

Durée de l'épreuve de la première partie : 20 minutes dont 8 minutes maximum d'exposé suivi d'un échange avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie d'épreuve.

Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances dans le champ des activités physiques sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) à l'école et au collège et sur le développement moteur et psychologique de l'enfant.

Dans l'académie d'Aix-Marseille elle s'appuie sur quatre domaines d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) :

- Activités athlétiques
- Activités aquatiques
- Activités physiques et artistiques
- Activités de coopération et d'opposition

Cette épreuve mobilise également les capacités d'analyse et de réflexion du candidat, sans exiger des candidats des compétences professionnelles. Ces connaissances relèvent de trois domaines :

- La culture sportive (les techniques, les tactiques, les règlements, les sciences et technologies appliquées à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques),
- La culture corporelle (les effets de la pratique physique sur son état de bien-être et de santé, les indicateurs de l'effort, la sécurité),
- La culture citoyenne (la coopération et le respect des règles collectives dans la pratique des activités physiques sportives et artistiques).

Le jury propose **deux questions relevant de domaines différents** au candidat **qui choisit d'en traiter une seule**. Chaque question porte sur l'un des quatre domaines d'APSA et trois domaines de connaissances (culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne).

Le niveau de connaissances exigible correspond aux attendus des programmes de l'enseignement commun en EPS pour le cycle 4. Le candidat expose ses réponses et s'entretient avec le jury. Le jury peut élargir le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat et aux deux autres domaines de connaissances qui ne sont pas traités dans la question initiale.

Les sujets comportent les informations suivantes :

- **Thème de la question** : le thème fait référence à l'un des trois domaines de connaissances (cultures sportive, corporelle et citoyenne) du programme de l'épreuve.
- **Domaine d'APSA support du sujet** : le sujet cible un domaine d'APSA offrant un choix d'activités supports au candidat pour traiter la question.

La question : elle précise la problématique du sujet mobilisant des connaissances relatives à la discipline EPS.

Attendus de l'épreuve

- Cohérence et précision des réponses
- Pertinence de l'analyse et de la réflexion relative aux concepts et aux notions relevant du champ de l'EPS
- Clarté de l'exposé, aisance du discours

2- Entretien avec le jury

Durée de la seconde partie : 35 minutes.

La seconde partie de l'épreuve (35 minutes) est consacrée à un entretien avec le jury.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes, par le candidat de sa motivation et des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. L'épreuve se poursuit, pendant vingt minutes, par un entretien avec le jury.

L'échange suivant la présentation du candidat et l'entretien en tant que tel s'organise au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps, l'un porte sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner. L'autre porte sur l'aptitude du candidat à :

- Se projeter dans le métier de professeur ;
- Transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;
- Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;
- Appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

a- Attendus de l'épreuve

Déroulement

Après la présentation du candidat (5 minutes) qui a donné lieu à un premier échange avec le jury (10 minutes), les 20 minutes restantes de l'oral d'entretien sont consacrées à deux questions :

- L'une est une question générale,
- L'autre une question contextualisée.

Une des deux questions, soit la question générale, soit la question contextualisée, porte sur les valeurs de la République.

La question contextualisée renvoie à une situation d'enseignement (liée à la discipline enseignée ou au contexte de la classe) **ou de vie scolaire** mettant en jeu les valeurs et principes de la République, la déontologie d'un agent public, les impératifs de la transition écologique ou l'épanouissement des élèves.

L'ensemble du questionnement et de l'entretien permet d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- Connaître les valeurs et principes de la République ;
- Saisir ce qu'implique l'engagement dans la mission de service public, en particulier dans celle du service public d'éducation, et les droits et devoirs des agents publics ;
- Expliciter la contribution de l'École aux enjeux concernant la transition écologique ;
- Appréhender les différentes dimensions de l'épanouissement de l'élève à l'École.

La question contextualisée qui est posée n'appelle pas une réponse pratique, mais permet au candidat de mettre en évidence l'identification et la compréhension qu'il a des enjeux présents dans une situation donnée.

L'épreuve est notée sur 20. La première partie de l'épreuve (EPS) compte pour 8 points, la seconde partie de l'épreuve compte pour 12 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Synthèse des retours des jurys de l'oral 2

Chaque commission est composée de deux membres : IEN ou personnel administratif et conseiller pédagogique ou professeur d'EPS ou chef d'établissement pour le jury du privé.

Exposé EPS (8 minutes)

Les jurys observent que les candidats rencontrent des difficultés récurrentes à tenir les huit minutes prévues pour l'exposé. La durée réelle se situe souvent entre trois et quatre minutes, ce qui limite la possibilité de développer une réflexion construite. Ce manque de temps est généralement lié à une structuration insuffisante : les candidats n'annoncent pas de plan, ne définissent pas les notions essentielles et ne problématisent pas le sujet. Les connaissances disciplinaires apparaissent fragiles, notamment sur les APSA, les enjeux de l'EPS et les attendus de fin de cycle. Certains candidats se contentent de reprendre la première partie du sujet sans aborder la seconde, ou proposent des définitions superficielles qui ne permettent pas d'entrer dans une analyse. D'une manière générale de nombreux candidats se concentrent sur les domaines culturels, pour certains cela conduit à oublier la motricité constitutive des activités physiques et sportives évoquées en éducation physique et sportive.

Cependant, les jurys soulignent que les meilleurs candidats présentent des exposés plus aboutis, avec un plan clair, des définitions précises et une capacité à mobiliser la culture évoquée par le sujet (culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne). Ces candidats parviennent à contextualiser leurs propos, à illustrer leurs idées par des exemples et à maintenir un débit de parole maîtrisé. La typologie des sujets attendue de l'épreuve peut parfois sembler complexe pour des non-spécialistes, ce qui accentue les écarts de niveau. Malgré cela, les jurys apprécient les exposés formulés de manière personnelle, non récitative et centrés sur la problématique sans oublier le lien avec la motricité, constitutive de l'EPS.

D'une manière générale les jurys ont constaté que le temps de préparation de dix minutes s'avère insuffisant pour les candidats souhaitant structurer leur réponse à cet instant précis, les meilleurs candidats semblent avoir réfléchi en amont à l'organisation de leur réponse et avoir utilisé le temps de préparation pour la structurer avec les connaissances qu'ils maîtrisent.

Entretien EPS (jusqu'à 20 minutes)

Les rapports des jurys révèlent qu'il existe des fragilités importantes dans la maîtrise des connaissances institutionnelles de l'EPS. Certains candidats peinent à relier les caractéristiques des élèves aux APSA ou aux textes officiels, et leurs réponses manquent souvent de précision. Les jurys doivent fréquemment reformuler les questions ou revenir sur les termes employés pour obtenir une réponse adéquate. Les candidats ont parfois du mal à élargir le sujet ou à établir des liens entre les différents thèmes abordés. Ils s'écartent parfois de la question initiale, faute de prendre le temps de relier les éléments entre eux.

Chez les candidats en réussite, les jurys relèvent une attitude généralement attentive : les candidats écoutent les questions, demandent des clarifications lorsque nécessaire et ajustent leurs réponses en fonction du questionnement. Certains montrent une réelle capacité d'analyse réflexive, ce qui compense partiellement un niveau de connaissances parfois limité. Les entretiens sont souvent jugés agréables, et certains candidats parviennent à établir des liens avec d'autres disciplines, ce qui enrichit leur propos et témoigne d'une compréhension transversale des enjeux éducatifs.

Impression générale en EPS

De manière générale, les jurys estiment que le niveau de connaissance disciplinaire est souvent fragile, notamment au regard du faible nombre de candidats faisant référence à la motricité en EPS. Les candidats semblent avoir une compréhension superficielle des programmes et des textes officiels, et l'épreuve apparaît globalement sous-investie dans la préparation. Ce manque de maîtrise génère un stress qui nuit à la qualité de l'analyse et à la clarté des réponses. Des liens explicites entre le domaine culturel évoqué par chaque question et les attendus de fin de cycle de l'APSA support permettraient de valoriser les prestations des candidats.

Certains candidats montrent une motivation réelle et une capacité à proposer des réponses pertinentes, personnelles et réfléchies. Leur posture et leur engagement dans l'échange sont appréciés.

À l'inverse, les candidats ne répondant pas à la question posée, ayant recours à des réponses problématiques en termes de sécurité physique et affective des élèves (exemple : non-respect des règles d'encadrement et de surveillance, modalités de pratique non sécuritaire en natation, pratiques discriminatoires entre filles et garçons dans un sport collectif...) risquent une note éliminatoire.

Présentation des parcours (5 minutes + 15 minutes d'échanges)

La présentation du parcours n'est pas toujours préparée : elle reste souvent trop descriptive et manque de recul. Les candidats ne mobilisent pas suffisamment leurs expériences pour éclairer leur projet professionnel, et les liens entre parcours, compétences et métier sont parfois absents. Les jurys notent que les candidats les plus faibles semblent ne pas avoir saisi l'enjeu de cette partie de l'épreuve et improvisent une présentation de quelques éléments de leur parcours présentés de manière erratique et parcellaire. Cette improvisation est particulièrement regrettable, car cette partie de l'oral est la seule que les candidats peuvent préparer entièrement en amont et par conséquent maîtriser parfaitement la durée et le contenu.

Les jurys apprécient les présentations sincères, structurées, et celles qui s'organisent autour d'une réflexion sur le métier plutôt que d'une chronologie. Certains candidats parviennent à mettre en avant des expériences pertinentes, à montrer leur motivation et à articuler leurs choix avec les exigences du métier. Les jurys recommandent de valoriser davantage les compétences acquises dans les différents parcours de vie, qu'ils soient personnels, universitaires ou professionnels. Quelques présentations se distinguent par une approche plus personnelle, intégrant des éléments biographiques qui éclairent la motivation du candidat.

Mise en situation professionnelle (2 × 10 minutes)

Les candidats les moins en réussite rencontrent des difficultés à définir clairement les valeurs ou principes en jeu dans les situations proposées. Les connaissances institutionnelles restent partielles, notamment concernant la laïcité, les valeurs de la République, la hiérarchie, les dispositifs d'aide ou les droits et devoirs du fonctionnaire. À l'instar de l'entretien en EPS, les concepts susceptibles d'être évoqués au cours de l'entretien sont limités en nombre ; leur définition préalable par les candidats pendant la préparation à l'oral leur permettrait de gagner en réactivité et pertinence et aux jurys de valoriser les candidats qui y auront recours.

Lorsque les questions sont contextualisées, les candidats semblent plus à l'aise et parviennent à mobiliser leur bon sens ou leur expérience, même lorsqu'elle est limitée. Certains montrent une capacité de projection lucide dans le métier, en prenant en compte les responsabilités, les acteurs de l'école et les enjeux de la fonction. Les jurys soulignent également que les candidats s'égarent parfois dans leurs réponses faute de prise de notes, ce qui les conduit à perdre le fil de la question initiale. Ils notent aussi que les connaissances didactiques pourraient être davantage développées, notamment en mobilisant des références à des pédagogues ou chercheurs reconnus, ce qui renforcerait la crédibilité des réponses.

Impression générale - Partie professionnelle

La partie professionnelle est globalement mieux investie que l'EPS. Les meilleurs candidats montrent une motivation réelle et une capacité à s'engager dans l'échange. Le format de l'épreuve est globalement bien compris (sauf parfois la présentation du parcours personnel du candidat) et les réponses s'appuient souvent sur le bon sens ou sur des expériences d'observation.

Des fragilités demeurent toutefois importantes : les connaissances institutionnelles sont insuffisantes, la vision de l'école peut être idéalisée, et les notions fondamentales (laïcité, valeurs de la République et éthique) manquent de précision et ne sont parfois pas incarnées. Certains propos tenus par les candidats ont pu être rédhibitoires notamment en termes de considération de l'égalité fille/garçon, prise en compte du handicap, devoir de discrétion professionnelle, relation aux familles ou aux partenaires et loyauté dans l'exercice de ses missions. Les jurys notent que lorsqu'un candidat a pu observer une classe fonctionner cela peut constituer un atout pour la qualité des réponses.

Les candidats faisant preuve d'une posture contraire aux valeurs de la République, du non-respect de la neutralité et/ou de la laïcité attendues par un enseignant sont susceptibles de recevoir une note éliminatoire.

b- Conseils aux candidats

Conseils généraux

Les candidats gagneraient à structurer davantage leurs prises de parole, à définir les notions essentielles et à utiliser pleinement les temps impartis. La prise de notes pendant les questions permettrait d'éviter les digressions et de maintenir la cohérence des réponses.

Conseils pour l'EPS

Il est essentiel de travailler les notions présentes dans les programmes en termes d'attendus de fin de cycle et motricité, de comprendre les enjeux des APSA et de savoir mobiliser les trois cultures en EPS. En complément des programmes la connaissance des textes officiels organisant les activités aquatiques ou les intervenants extérieurs en EPS dans le premier degré sont très appréciées et valorisées par les jurys. Les candidats devraient s'entraîner à problématiser les sujets, à contextualiser leurs propos et à établir des liens avec les caractéristiques des élèves.

Conseils pour la partie professionnelle

Les candidats doivent préparer leur présentation et renforcer leur maîtrise des valeurs de la République, de la laïcité, des dispositifs d'aide, de la hiérarchie et des droits et devoirs du fonctionnaire. Ils gagneraient à relier davantage leur parcours à leur projet professionnel et à mobiliser le référentiel de compétences de manière explicite.

Conseils sur la posture du candidat

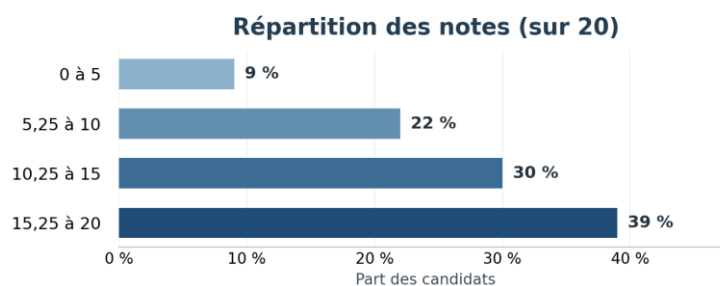
Une réflexion personnelle, une formulation authentique et une attitude lucide face aux responsabilités du métier sont particulièrement appréciées. Les candidats devraient articuler leurs expériences (stages, engagements, activités sportives ou associatives) avec les compétences attendues d'un professeur des écoles.

c- Données chiffrées de l'oral 2

SESSION 2026

CONCOURS	Candidats présents	MOYENNE DE LA NOTATION *			Simulations/10 **	
		EPS/8	Entretien /12	TOTAL/20	EPS	Entretien
PUBLIC	410	5,0	8,0	13,0	6,2	6,7
PRIVÉ	27	5,5	8,2	13,7	6,9	6,9
TOTAL	437	5,0	8,0	13,1	6,3	6,7

* L'arrondi au décimal n'aboutit pas toujours à un résultat parfait
 ** Les simulations sur 10 points des deux dernières colonnes permettant une comparaison des notes en EPS et dans l'entretien avec la même échelle d'appréciation



NOTES ÉLIMINATOIRES	TOTAL		TOTAL ÉLIMINÉS	
	Nombre candidats	%	Nombre candidats	%
EPS 0/8	11	2,5 %	11	2,5 %
Entretien 0/12	3	0,7 %		
TOTAL 0/20	3	0,7 %		

NOTE MAXIMALE	TOTAL	
	NOMBRE	%
TOTAL 20/20	48	11,0 %

SUJETS CHOISIS PAR LES CANDIDATS							
ACTIVITÉS	DOMAINE	NOMBRE	%	NOMBRE	TOTAL	MOYENNE/8	Simulation/10
ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES	SPORTIF	23	5,3 %	154	35,2 %	4,6	5,8
	CORPOREL	64	14,6 %				
	CITOYEN	67	15,3 %				
ACTIVITÉS AQUATIQUES	SPORTIF	34	7,8 %	98	22,4 %	6,2	7,8
	CORPOREL	31	7,1 %				
	CITOYEN	33	7,6 %				
ACTIVITÉS ARTISTIQUES	SPORTIF	40	9,2 %	111	25,4 %	5,2	6,5
	CORPOREL	32	7,3 %				
	CITOYEN	39	8,9 %				
ACTIVITÉS de COOPÉRATION et d'OPPOSITION	SPORTIF	15	3,4 %	74	16,9 %	5,0	6,3
	CORPOREL	19	4,3 %				
	CITOYEN	40	9,2 %				
TOTAL TOUTES APSA et DOMAINES CULTURELS CONFONDUS		437	100,0 %	437	100,0 %	5,0	6,3

CHOIX DES CANDIDATS PAR DOMAINE CULTUREL		
DOMAINE CULTUREL	Nombre sujets choisis	% sujets choisis
SPORTIF	112	26 %
CORPOREL	146	33 %
CITOYEN	179	41 %
TOTAL	437	100 %